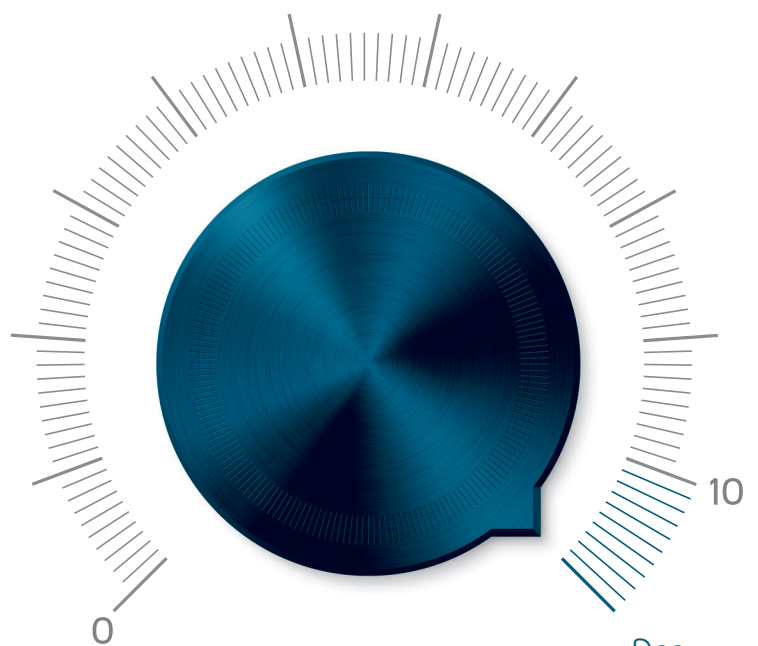


# BCE Inc.

---

## Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2015



Des  
résultats  
qui font  
du bruit

# T3

4 NOVEMBRE 2015

# Table des matières

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>1</b>
<b>1 VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>2</b>
1.1 Faits saillants financiers	2
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	3
1.3 Hypothèses	4
<b>2 ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE</b>	<b>5</b>
2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE	5
2.2 Connexions clients	6
2.3 Produits d'exploitation	7
2.4 Coûts d'exploitation	8
2.5 BAIIA ajusté	10
2.6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	11
2.7 Amortissements	11
2.8 Charges financières	11
2.9 Autres produits	12
2.10 Impôt sur le résultat	12
2.11 Bénéfice net et BPA	12
<b>3 ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>	<b>13</b>
3.1 Services sans fil de Bell	13
3.2 Services sur fil de Bell	18
3.3 Bell Média	24
<b>4 GESTION FINANCIÈRE ET DES CAPITAUX</b>	<b>27</b>
4.1 Dette nette	27
4.2 Données liées aux actions en circulation	27
4.3 Flux de trésorerie	28
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	31
4.5 Gestion des risques financiers	31
4.6 Cotes de crédit	33
4.7 Liquidité	33
<b>5 INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE</b>	<b>34</b>
<b>6 CADRE RÉGLEMENTAIRE</b>	<b>35</b>
<b>7 RISQUES D'ENTREPRISE</b>	<b>37</b>
<b>8 MÉTHODES COMPTABLES, MESURES FINANCIÈRES ET CONTRÔLES</b>	<b>39</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>43</b>
<b>NOTES ANNEXES</b>	<b>48</b>
Note 1 Renseignements sur la société	48
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	48
Note 3 Information sectorielle	48
Note 4 Coûts d'exploitation	51
Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	51
Note 6 Autres produits	52
Note 7 Acquisition de Glentel	52
Note 8 Bénéfice par action	53
Note 9 Acquisition de licences de spectre	53
Note 10 Dette	53
Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	54
Note 12 Actifs et passifs financiers	54
Note 13 Paiements fondés sur des actions	56
Note 14 Engagements	57

# RAPPORT DE GESTION

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous, notre/nos, BCE et la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *Bell Aliant* désigne, selon le contexte, jusqu'au 31 décembre 2014, Bell Aliant Inc. ou, collectivement, Bell Aliant Inc. et ses filiales et entreprises associées, ou après le 31 décembre 2014 et jusqu'au 30 juin 2015 inclusivement, Bell Aliant Communications régionales Inc. ou, collectivement, Bell Aliant Communications régionales Inc. et ses filiales et entreprises associées.

En raison de la privatisation de Bell Aliant en 2014, comme il est indiqué à la note 3, *Privatisation de Bell Aliant*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les résultats d'exploitation de notre ancien secteur Bell Aliant sont intégrés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, et les résultats des périodes antérieures sont retraités à des fins de comparaison. Par conséquent, à compter de 2015, nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 39 à 42, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter à nos états financiers consolidés non audités du troisième trimestre de 2015 lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, daté du 5 mars 2015 (rapport de gestion annuel 2014 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, daté du 29 avril 2015 (rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE) et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE, daté du 5 août 2015 (rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 4 novembre 2015, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, datée du 5 mars 2015 (notice annuelle 2014 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre rendement, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2015 et 2014.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion, incluant, en particulier mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections *Hypothèses*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Faits récents importants touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement du réseau, y compris, sans s'y limiter, la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit au Québec, en Ontario et dans le Canada atlantique, ainsi que sur nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques. Les déclarations prospectives comprennent également toute autre déclaration qui ne renvoie pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 4 novembre 2015 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos perspectives commerciales, nos objectifs et nos plans et priorités stratégiques, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et différentes sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que ces hypothèses étaient raisonnables au 4 novembre 2015. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, ou dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE ou dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au cadre réglementaire, à la concurrence, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie ainsi qu'aux transactions, et en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives susmentionnées et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées ci-dessus et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 novembre 2015. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 VUE D'ENSEMBLE

## 1.1 Faits saillants financiers

### Faits saillants trimestriels de BCE pour le T3 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	BAlIA AJUSTÉ	BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES	BÉNÉFICE NET AJUSTÉ	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES
5345\$	2187\$	739\$	790\$	1878\$	921\$
MILLIONS +2,9 % VS T3 2014	MILLIONS +3,4 % VS T3 2014	MILLIONS +23,2 % VS T3 2014	MILLIONS +21,9 % VS T3 2014	MILLIONS (0,2) % VS T3 2014	MILLIONS 10,4 % VS T3 2014

### Connexions clients de BCE

SERVICES SANS FIL AU TOTAL	SERVICES SANS FIL POSTPAYÉS	SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE	SERVICES DE TÉLÉVISION (TÉLÉ)	SERVICES D'ACCÈS AU RÉSEAU (SAR)
+1,8%	+4,2%	+4,0%	+3,9%	(5,9)%
8,2 MILLIONS D'ABONNÉS	7,3 MILLIONS D'ABONNÉS	3,4 MILLIONS D'ABONNÉS	2,7 MILLIONS D'ABONNÉS	6,8 MILLIONS D'ABONNÉS
AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 30 SEPTEMBRE 2015

### Faits saillants – comptes de résultat de BCE

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation	5 345	5 195	150	2,9 %	15 911	15 514	397	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 158)	(3 080)	(78)	(2,5) %	(9 433)	(9 233)	(200)	(2,2) %
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	2 187	2 115	72	3,4 %	6 478	6 281	197	3,1 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	40,9 %	40,7 %		0,2 %	40,7 %	40,5 %		0,2 %
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	739	600	139	23,2 %	2 030	1 821	209	11,5 %
Actionnaires privilégiés	38	31	7	22,6 %	115	97	18	18,6 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	72	(58)	(80,6) %	43	206	(163)	(79,1) %
<b>Bénéfice net</b>	<b>791</b>	<b>703</b>	<b>88</b>	<b>12,5 %</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>	<b>64</b>	<b>3,0 %</b>
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	790	648	142	21,9 %	2 230	1 914	316	16,5 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,87	0,77	0,10	13,0 %	2,40	2,34	0,06	2,6 %
<b>BPA ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>0,93</b>	<b>0,83</b>	<b>0,10</b>	<b>12,0 %</b>	<b>2,64</b>	<b>2,46</b>	<b>0,18</b>	<b>7,3 %</b>

(1) Le BAlIA ajusté, la marge du BAlIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, ainsi qu'à Bénéfice net ajusté et BPA ajusté du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris, pour le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté, des rapprochements avec les mesures financières définies par les IFRS les plus comparables.

## Faits saillants – tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 878	1 882	(4)	(0,2) %	4 764	4 714	50	1,1 %
Dépenses d'investissement	(927)	(975)	48	4,9 %	(2 668)	(2 641)	(27)	(1,0) %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	921	834	87	10,4 %	2 083	1 911	172	9,0 %

(1) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non définie par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

## Faits saillants financiers du T3 2015

BCE a continué sur sa lancée du premier semestre de l'exercice, affichant encore une fois des résultats financiers éloquentes avec une croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de 2,9 % et de 3,4 %, respectivement, au troisième trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui porte la marge du BAIIA ajusté à 40,9 %, en hausse de 0,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance réalisée dans nos trois secteurs a contribué à l'augmentation globale d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté.

La croissance du BAIIA ajusté de BCE au T3 2015 découle de la solide performance continue de notre secteur Services sans fil de Bell, en hausse de 8,3 % d'un exercice à l'autre, reflétant l'incidence de la hausse des produits tirés des services sans fil. Cette augmentation a été atténuée par les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés imputables au niveau d'activité plus élevé sur le marché du fait de la convergence de l'échéance des contrats de trois ans et de deux ans (phénomène désigné par l'expression « double cohorte » dans le secteur du sans-fil) à la suite de la mise en œuvre, le 3 juin 2015, du code de conduite devant obligatoirement être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil). Notre secteur Services sur fil de Bell a réalisé une croissance du BAIIA ajusté de 1,1 % malgré la légère diminution des produits des activités ordinaires, ce qui reflète les gains d'efficacité au chapitre des coûts d'exploitation, principalement grâce aux économies découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant, et la croissance continue de nos services Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP). Cette croissance a contribué à réduire les pressions continues, mais qui vont en s'atténuant, sur nos produits tirés des services voix traditionnels et de l'unité Bell Marchés Affaires. Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits tirés de la publicité conjuguée à l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement générée par CraveTV, notre service de vidéo en continu lancé en décembre 2014, et par nos produits Télé Partout, ce qui a largement compensé les coûts croissants relatifs au contenu et à la programmation.

Le bénéfice net de 791 millions \$ de BCE au troisième trimestre de 2015 a augmenté de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent; ce résultat est attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, à l'augmentation des autres produits et à la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, ce qui est en partie contrebalancé par la hausse de l'impôt sur le résultat découlant de l'augmentation du bénéfice imposable.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2015 ont diminué de 4 millions \$ par rapport au T3 2014 en raison principalement de la diminution du fonds de roulement, en partie compensée par l'augmentation du BAIIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat payé. Malgré cette légère baisse, les flux de trésorerie disponibles au T3 2015 ont augmenté de 87 millions \$ par rapport au T3 2014 en raison principalement de l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant.

Au troisième trimestre de 2015, BCE a payé 551 millions \$ en dividendes à ses actionnaires ordinaires, ce qui représente une augmentation de 14,8 % par rapport à l'exercice précédent.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### Émission de titres d'emprunt de 1 milliard \$

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN), pour un montant en capital de 1 milliard \$. Les débentures MTN, série M-40, d'un montant en capital de 1 milliard \$, viendront à échéance le 3 octobre 2022 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,00 %. Ces débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE. Cette toute dernière émission de titres d'emprunt représente le plus bas taux d'intérêt jamais versé par Bell Canada sur une émission de débentures MTN. Compte tenu de cette nouvelle émission, le coût annuel après impôt des emprunts sous forme de débentures de Bell Canada a reculé de trois points de base, pour s'établir à 3,38 %, et la durée moyenne de la dette jusqu'à l'échéance a augmenté à 9,2 ans. Le produit net de cette émission a été utilisé pour financer le remboursement des débentures MTN, série M-21, à 3,60 %, d'un montant en capital de 1 milliard \$ de Bell Canada, échéant le 2 décembre 2015, remboursées avant l'échéance le 2 novembre 2015.

---

## BCE cède ses intérêts dans le *Globe and Mail*

Le 14 août 2015, BCE a annoncé la vente de sa participation de 15 % dans The Globe and Mail Inc. à Woodbridge Company Limited.

---

## L'initiative Bell Cause pour la cause est prolongée de cinq ans

Le 22 septembre 2015, Bell a annoncé la prolongation de son initiative nationale en santé mentale, qui sera maintenue pendant 5 années de plus, et une hausse de son engagement financier total envers la santé mentale au Canada, qui sera porté à au moins 100 millions \$. Le 21 septembre 2010, Bell a annoncé le lancement de l'initiative Bell Cause pour la cause, qui a amorcé une conversation sur un important enjeu national en matière de santé – la maladie mentale – qui s'accompagne d'une stigmatisation et qui est gravement sous-financé et fait l'objet de traitements nettement insuffisants compte tenu de ses conséquences sur tous les Canadiens.

---

## 1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

---

### Hypothèses relatives à l'économie canadienne

- Une faible croissance économique, basée sur l'estimation la plus récente de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,1 % en 2015.
  - Une croissance des niveaux d'emploi plus faible que celle de 2014, car le niveau d'investissements des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
  - Des taux d'intérêt demeurant stables pour le reste de 2015, à la suite de la baisse de 25 points de base annoncée par la Banque du Canada en juillet 2015.
- 

### Hypothèses relatives au marché

- Le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil.
- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents.
- Un marché publicitaire relativement stable dans le secteur des médias et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.
- Des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de la mise en œuvre, en 2013, du code de conduite devant obligatoirement être suivi par les fournisseurs de services vocaux et de données sans fil mobiles de détail au Canada (le Code sur les services sans fil).

## 2 ANALYSE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 et pour le cumul annuel de 2015 par rapport au T3 et au cumul annuel de 2014. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur chacun de nos secteurs d'activité. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation	5 345	5 195	150	2,9 %	15 911	15 514	397	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 158)	(3 080)	(78)	(2,5)%	(9 433)	(9 233)	(200)	(2,2)%
BAlIA ajusté	2 187	2 115	72	3,4 %	6 478	6 281	197	3,1 %
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(46)	(66)	20	30,3 %	(294)	(158)	(136)	(86,1)%
Amortissement des immobilisations corporelles	(727)	(739)	12	1,6 %	(2 159)	(2 146)	(13)	(0,6)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(133)	(116)	(17)	(14,7)%	(394)	(454)	60	13,2 %
Charges financières								
Charge d'intérêts	(227)	(227)	–	0,0 %	(683)	(691)	8	1,2 %
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(25)	(2)	(8,0)%	(82)	(76)	(6)	(7,9)%
Autres produits	35	2	33	n.s.	58	76	(18)	(23,7)%
Impôt sur le résultat	(271)	(241)	(30)	(12,4)%	(736)	(708)	(28)	(4,0)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>791</b>	<b>703</b>	<b>88</b>	<b>12,5 %</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>	<b>64</b>	<b>3,0 %</b>
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	739	600	139	23,2 %	2 030	1 821	209	11,5 %
Actionnaires privilégiés	38	31	7	22,6 %	115	97	18	18,6 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	72	(58)	(80,6)%	43	206	(163)	(79,1)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>791</b>	<b>703</b>	<b>88</b>	<b>12,5 %</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>	<b>64</b>	<b>3,0 %</b>
Bénéfice net ajusté	790	648	142	21,9 %	2 230	1 914	316	16,5 %
BPA	0,87	0,77	0,10	13,0 %	2,40	2,34	0,06	2,6 %
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,93</b>	<b>0,83</b>	<b>0,10</b>	<b>12,0 %</b>	<b>2,64</b>	<b>2,46</b>	<b>0,18</b>	<b>7,3 %</b>

n.s. : non significatif

## 2.2 Connexions clients

### CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T3 2015	T3 2014	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	8 183 367	8 035 130	1,8 %
<i>Services postpayés</i>	7 284 108	6 991 927	4,2 %
Abonnés des services Internet haute vitesse <sup>(1),(2)</sup>	3 374 239	3 245 016	4,0 %
Abonnés des services de télé (satellite et télé IP) <sup>(1),(2)</sup>	2 700 710	2 600 418	3,9 %
<i>Services de télé IP <sup>(1),(2)</sup></i>	1 108 699	857 473	29,3 %
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>14 258 316</b>	13 880 564	2,7 %
SAR filaires <sup>(1),(2)</sup>	6 795 576	7 223 857	(5,9)%
<b>Total pour tous les services</b>	<b>21 053 892</b>	21 104 421	(0,2)%

(1) Notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, des services de télé au total et des SAR inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505, 2 236, 7 702 et 4 409 abonnés, respectivement, relativement aux désactivations découlant de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426, 1 849 et 3 790 abonnés, respectivement, ont été retranchés de notre clientèle des services Internet et de télé IP et des services de télé au total au début du T1 2015, tandis que 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle des SAR. Ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.

### ACTIVATIONS NETTES DE BCE

	T3 2015	T3 2014	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	58 543	83 636	(30,0)%	64 739	110 098	(41,2)%
<i>Services postpayés</i>	77 655	91 779	(15,4)%	174 061	193 834	(10,2)%
Abonnés des services Internet haute vitesse	57 888	64 254	(9,9)%	116 144	108 380	7,2 %
Abonnés des services de télé (satellite et télé IP)	25 914	37 578	(31,0)%	69 594	111 170	(37,4)%
<i>Services de télé IP</i>	67 908	74 450	(8,8)%	179 237	199 960	(10,4)%
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>142 345</b>	185 468	(23,3)%	<b>250 477</b>	329 648	(24,0)%
SAR filaires	(108 076)	(108 052)	(0,0)%	(331 524)	(371 712)	10,8 %
<b>Total pour tous les services</b>	<b>34 269</b>	77 416	(55,7)%	<b>(81 047)</b>	(42 064)	(92,7)%

BCE a ajouté 142 345 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T3 2015, en baisse de 23,3 % par rapport au T3 2014, ce qui comprend :

- 77 655 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre contrebalancé en partie par la perte de 19 112 abonnés des services sans fil prépayés;
- 57 888 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 25 914 abonnés des services de télé, reflétant l'ajout de 67 908 nouveaux abonnés des services de télé IP.

Pour les neuf premiers mois de 2015, BCE a ajouté 250 477 nouveaux abonnés nets des services de croissance, soit une diminution de 24,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui comprend :

- 174 061 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre contrebalancé en partie par la perte de 109 322 abonnés des services sans fil prépayés;
- 116 144 abonnés des services Internet haute vitesse;
- 69 594 abonnés des services de télé, reflétant l'ajout de 179 237 nouveaux abonnés des services de télé IP.

Les pertes nettes au chapitre des SAR, de 108 076 au T3 2015, sont essentiellement inchangées par rapport au troisième trimestre de 2014, tandis que pour les neuf premiers mois de 2015, les pertes nettes de 331 524 représentent une amélioration de 10,8 % par rapport à la période correspondante de 2014.

Les connexions clients totales de BCE à la fin du T3 2015 dans tous nos services sont demeurées essentiellement inchangées, en diminution de 0,2 % par rapport à la période correspondante de 2014, la baisse continue, mais qui va en s'atténuant, des SAR filaires traditionnels ayant été largement compensée par les augmentations au chapitre de nos services de croissance.

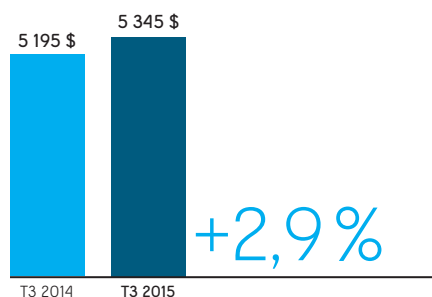
Au 30 septembre 2015, BCE comptait au total :

- 8 183 367 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,8 %, ce qui comprend 7 284 108 abonnés des services postpayés, une hausse de 4,2 % depuis la fin du T3 2014;
- 3 374 239 abonnés des services Internet haute vitesse, soit une hausse de 4,0 % par rapport au T3 2014;
- 2 700 710 abonnés des services de télé au total, soit une hausse de 3,9 % d'un exercice à l'autre, ce qui comprend 1 108 699 abonnés des services de télé IP, une augmentation de 29,3 % par rapport au T3 2014;
- 6 795 576 abonnés des SAR filaires au total, soit une diminution de 5,9 % par rapport au T3 2014.

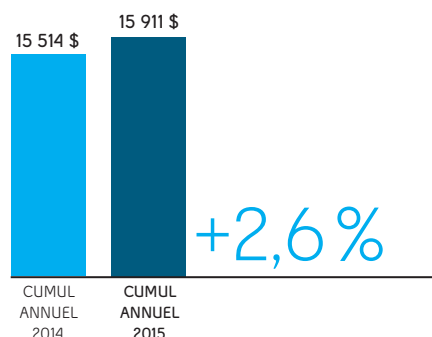


## 2.3 Produits d'exploitation

**BCE  
PRODUITS**  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



**BCE  
PRODUITS**  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 772	1 621	151	9,3 %	5 106	4 656	450	9,7 %
Services sur fil de Bell	3 028	3 046	(18)	(0,6) %	9 097	9 114	(17)	(0,2) %
Bell Média	692	665	27	4,1 %	2 158	2 148	10	0,5 %
Éliminations intersectorielles	(147)	(137)	(10)	(7,3) %	(450)	(404)	(46)	(11,4) %
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 345</b>	<b>5 195</b>	<b>150</b>	<b>2,9 %</b>	<b>15 911</b>	<b>15 514</b>	<b>397</b>	<b>2,6 %</b>

### BCE

Les produits d'exploitation totaux de BCE ont augmenté de 2,9 % au troisième trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de 2014, résultant de la forte croissance des Services sans fil de Bell et de Bell Média et de la légère diminution des Services sur fil de Bell. Les produits d'exploitation sont composés des produits tirés des services, de 4 933 millions \$, qui ont augmenté de 2,6 % par rapport au T3 2014, et des produits d'exploitation tirés des produits, de 412 millions \$, en hausse de 6,2 % d'un exercice à l'autre.

De même, pour les neuf premiers mois de 2015, les produits d'exploitation ont augmenté de 2,6 % et sont composés des produits tirés des services, de 14 705 millions \$, ce qui représente une amélioration de 2,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits, de 1 206 millions \$, en hausse de 4,7 % par rapport aux neuf premiers mois de 2014.

#### SERVICES SANS FIL DE BELL

Au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015, les produits tirés du secteur Services sans fil de Bell ont augmenté de 9,3 % et de 9,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services générée par l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, conjuguée à la croissance du produit moyen par unité (PMU) combiné reflétant des prix moyens plus élevés des forfaits, les clients continuant de passer des contrats de trois ans aux contrats de deux ans, ainsi que par l'utilisation plus intensive des services de données découlant de l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents, l'utilisation accrue d'applications de données et l'amélioration au chapitre du recouvrement des frais de résiliation, ce qui a été contrebalancé en partie par l'utilisation moindre des services téléphoniques. Les produits d'exploitation tirés des produits ont également contribué à la croissance des produits d'exploitation en raison de l'augmentation des prix de certains combinés et de l'accroissement des ventes suivant l'émergence de la double cohorte avec l'application du Code sur les services sans fil le 3 juin 2015.

Les produits tirés des services sans fil au troisième trimestre de 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015 ont augmenté de 8,3 % et de 8,0 %, respectivement, tandis que les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 22,2 % et de 32,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

#### SERVICES SUR FIL DE BELL

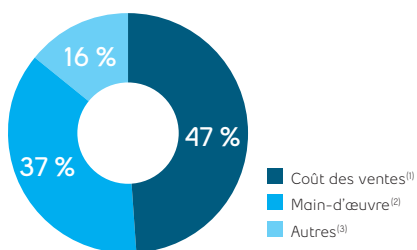
Les produits tirés des Services sur fil de Bell ont légèrement diminué tant au troisième trimestre que pour les neuf premiers mois de l'exercice, de 0,6 % et de 0,2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces baisses découlent de l'érosion continue des produits tirés des services voix et données traditionnels, des pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés d'affaires et de la réduction des ventes de produits à nos clients d'affaires en raison de la faiblesse générale du marché, ainsi que de l'incidence négative de la loi adoptée en décembre 2014 qui supprime les frais pour une facture papier dans notre marché résidentiel. La croissance du nombre d'abonnés des services Internet et de télé, combinée à l'incidence favorable des modifications des tarifs pour nos services résidentiels, a réduit le rythme de diminution d'un exercice à l'autre.

## BELL MÉDIA

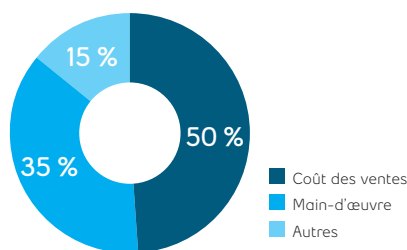
Les produits tirés de Bell Média ont augmenté de 4,1 % au T3 2015 et de 0,5 % pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport à 2014, en raison de l'augmentation des produits tirés de la publicité, reflétant une croissance tant dans les services de télé traditionnelle que dans les services d'affichage extérieur, de même qu'une croissance dans les services de télé spécialisée sur un trimestre, ainsi que de l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement générés par CraveTV, notre service de vidéo en continu lancé en décembre 2014, et par la gamme des produits Télé Partout GO. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'abandon de la chaîne Viewer's Choice, qui a cessé ses activités en 2014, ainsi que par la diminution du nombre d'abonnés du service de télé payante.

## 2.4 Coûts d'exploitation

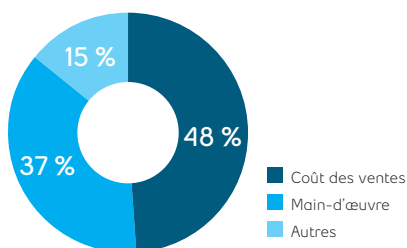
**BCE**  
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION  
T3 2014



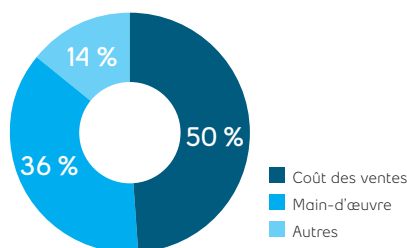
**BCE**  
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION  
T3 2015



**BCE**  
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION  
CUMUL ANNUEL 2014



**BCE**  
PROFIL DES COÛTS D'EXPLOITATION  
CUMUL ANNUEL 2015



(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et d'autres équipements vendus, les coûts liés au réseau et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif) et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 014)	(921)	(93)	(10,1)%	(2 919)	(2 632)	(287)	(10,9)%
Services sur fil de Bell	(1 782)	(1 813)	31	1,7 %	(5 345)	(5 399)	54	1,0 %
Bell Média	(509)	(483)	(26)	(5,4)%	(1 619)	(1 606)	(13)	(0,8)%
Éliminations intersectorielles	147	137	10	7,3 %	450	404	46	11,4 %
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 158)</b>	<b>(3 080)</b>	<b>(78)</b>	<b>(2,5)%</b>	<b>(9 433)</b>	<b>(9 233)</b>	<b>(200)</b>	<b>(2,2)%</b>

### BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 2,5 % ce trimestre et de 2,2 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle principalement de la croissance des produits des activités ordinaires. Ces résultats ont entraîné l'accroissement des coûts d'exploitation des secteurs Services sans fil de Bell et Bell Média, en partie compensé par les économies réalisées au chapitre des coûts du secteur Services sur fil de Bell.

### SERVICES SANS FIL DE BELL

L'augmentation de 10,1 %, soit 93 millions \$, d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation au T3 2015 et de 10,9 %, soit 287 millions \$, pour les neuf premiers mois de 2015 reflète :

- la hausse des investissements dans la fidélisation de la clientèle résultant du niveau d'activité plus élevé sur le marché en raison de l'émergence de la double cohorte;
- l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés en raison du nombre plus élevé d'activations d'abonnés des services postpayés;
- l'augmentation des radiations de créances douteuses associée à l'augmentation des produits des activités ordinaires;
- l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre pour soutenir le niveau d'activité plus élevé sur le marché;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications correspondant à l'utilisation accrue des services de transmission de données.

### SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation ont diminué de 1,7 %, soit 31 millions \$, au troisième trimestre de 2015 et de 1,0 %, soit 54 millions \$, pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014, ce qui reflète :

- les économies de coûts découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre par suite de la réduction de l'effectif, des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs et de la réduction des volumes d'appels;
- la baisse des frais généraux et administratifs découlant de la diminution au chapitre des créances douteuses, des honoraires, des coûts du parc de véhicules et de l'impôt lié aux activités d'exploitation;
- les économies réalisées au chapitre de la commercialisation et des ventes grâce au contrôle exercé sur les dépenses, ainsi que par rapport à l'augmentation des coûts subie pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sotchi au premier trimestre de 2014.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts relatifs à la programmation télé résultant de l'accroissement de la clientèle du service de télé IP, des majorations de tarifs et du lancement de CraveTV en décembre 2014.

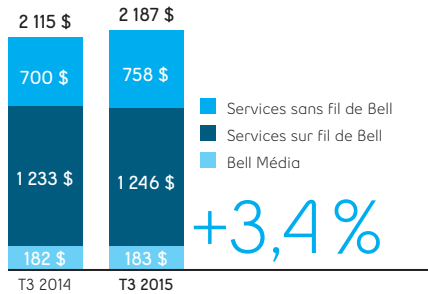
En outre, les résultats depuis le début de l'exercice ont été favorisés par le coût moindre des produits vendus associé à la diminution des ventes d'équipements.

### BELL MÉDIA

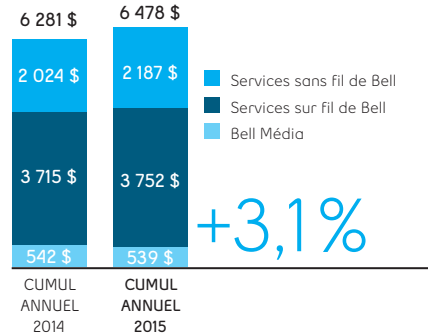
Les coûts d'exploitation ont augmenté de 5,4 %, soit 26 millions \$, ce trimestre et de 0,8 %, soit 13 millions \$, pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle surtout de l'augmentation des coûts relatifs au contenu et à la programmation associés à CraveTV et aux droits de diffusion dans les sports, ainsi que de l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC, y compris la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale. Cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution des coûts découlant de l'abandon de la chaîne Viewer's Choice et par la gestion serrée des dépenses. Depuis le début de l'exercice, les coûts d'exploitation ont également été favorisés par la perte des droits de diffusion des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (LNH) pour 2015 ainsi que par la diminution au titre de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation.

## 2.5 BAIIA ajusté

**BCE**  
**BAIIA AJUSTÉ**  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



**BCE**  
**BAIIA AJUSTÉ**  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	758	700	58	8,3 %	2 187	2 024	163	8,1 %
Services sur fil de Bell	1 246	1 233	13	1,1 %	3 752	3 715	37	1,0 %
Bell Média	183	182	1	0,5 %	539	542	(3)	(0,6) %
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 187</b>	<b>2 115</b>	<b>72</b>	<b>3,4 %</b>	<b>6 478</b>	<b>6 281</b>	<b>197</b>	<b>3,1 %</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>40,9 %</b>	<b>40,7 %</b>		<b>0,2 %</b>	<b>40,7 %</b>	<b>40,5 %</b>		<b>0,2 %</b>

### BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,4 % au troisième trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance dans nos trois secteurs. Le BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de 2015 a augmenté de 3,1 % par rapport à l'exercice précédent, soutenu par la croissance d'un exercice à l'autre des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, contrebalancée en partie par une légère diminution pour Bell Média.

La marge du BAIIA ajusté de BCE a augmenté, pour s'établir à 40,9 % ce trimestre et à 40,7 % depuis le début de l'exercice, ce qui représente une amélioration de 0,2 % par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Cette amélioration découle de l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé, de la diminution de l'érosion des services voix sur fil, des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant et des mesures globales de compression des coûts. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil ainsi que par les pressions de la concurrence et la faiblesse du marché dans l'unité Bell Marchés Affaires.

#### SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 8,3 % au troisième trimestre de 2015 et de 8,1 % pour les neuf premiers mois de 2015 en raison de l'augmentation des produits tirés des services, associée à l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés et à la hausse du PMU combiné, en partie contrebalancée par les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés en raison de l'émergence de la double cohorte.

#### SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,1 % ce trimestre et de 1,0 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2014, en raison :

- de la croissance continue des produits tirés des services Internet et de télé IP;
- des économies découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- du maintien de la gestion efficace des coûts.

Cette augmentation a été contrebalancée en partie par :

- la perte continue au chapitre des produits tirés des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées;
- les pressions concurrentielles continues sur les prix et la faiblesse du marché dans l'unité Bell Marchés Affaires.

#### BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a légèrement augmenté, soit de 0,5 %, au troisième trimestre de 2015, principalement par suite de la croissance des produits des activités ordinaires, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts relatifs au contenu et à la programmation. Par contre, pour les neuf premiers mois de l'exercice, le BAIIA ajusté a diminué de 0,6 % en raison de l'augmentation des coûts relatifs au contenu et à la programmation, atténuée en partie par la hausse des produits des activités ordinaires et la diminution au titre de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation.

## 2.6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2015

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 46 millions \$ au troisième trimestre de 2015 et de 294 millions \$ depuis le début de l'exercice comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 27 millions \$ au T3 2015 et de 77 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs volontaires et involontaires au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- les coûts liés aux acquisitions et autres de 19 millions \$ au T3 2015 et de 217 millions \$ depuis le début de l'exercice, imputables principalement aux indemnités de départ d'employés et aux coûts relatifs à l'intégration en raison de la privatisation de Bell Aliant, ainsi que les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions. Depuis le début de l'exercice, une provision de 137 millions \$ a également été comptabilisée au titre du litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite, dont il est question à la section 4.7, *Liquidité – Litiges – Événements récents concernant les litiges – Litige lié au piratage du signal*.

### 2014

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 66 millions \$ au troisième trimestre de 2014 et de 158 millions \$ depuis le début de l'exercice comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 20 millions \$ au T3 2014 et de 61 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs volontaires et involontaires au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- les coûts liés aux acquisitions et autres de 46 millions \$ au T3 2014 et de 97 millions \$ depuis le début de l'exercice, qui comprenaient un montant de 15 millions \$ relatif à l'obligation supplémentaire au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC dans le cadre de notre acquisition d'Astral Media Inc. (Astral), ainsi que les coûts liés aux indemnités de départ d'employés, les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions.

## 2.7 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au troisième trimestre de 2015 représente une diminution de 12 millions \$ par rapport au T3 2014 en raison de la réduction de la durée d'utilité de certains actifs réseau à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, ce qui a fait augmenter la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles en 2014, en partie compensée par le volume accru d'immobilisations amortissables. Depuis le début de l'exercice, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 13 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2014, en raison d'un volume accru d'immobilisations amortissables, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil, ainsi que dans nos services de télé IP.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au troisième trimestre de 2015 représente une augmentation de 17 millions \$ en raison d'un volume accru d'immobilisations nettes. Depuis le début de l'exercice, la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 60 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2014 en raison de la prolongation en 2014 de la durée d'utilité de certains actifs liés aux logiciels de TI, la faisant passer de cinq à sept ans, qui a été appliquée prospectivement avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2014, ce qui a été compensé en partie par le volume accru d'immobilisations.

## 2.8 Charges financières

### CHARGE D'INTÉRÊTS

La charge d'intérêts au troisième trimestre de 2015 est demeurée inchangée, les niveaux d'endettement moyens plus élevés ayant été compensés par l'augmentation des intérêts capitalisés et par la diminution des taux d'intérêt moyens. Depuis le début de l'exercice, la charge d'intérêts a diminué de 8 millions \$ par rapport à 2014, surtout en raison de l'augmentation des intérêts capitalisés et de la diminution des taux d'intérêt moyens, situation en partie contrebalancée par les niveaux d'endettement moyens plus élevés.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché observées au début de l'exercice.

Au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2015, la charge d'intérêts a augmenté de 2 millions \$ et de 6 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison d'une obligation accrue au titre des avantages postérieurs à l'emploi et de la baisse du taux d'actualisation, qui est passé de 4,9 % le 1<sup>er</sup> janvier 2014 à 4,0 % le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

---

---

## 2.9 Autres produits

### 2015

Les autres produits de 35 millions \$ au troisième trimestre de 2015 incluent le montant net de 47 millions \$ comptabilisé au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains et des profits sur placements de 22 millions \$. Ces produits ont été en partie contrebalancés par les pertes sur placements de 19 millions \$ et les pertes de 11 millions \$ subies à la cession de logiciels et d'immobilisations corporelles.

Les autres produits de 58 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015 incluent un profit sur placements de 73 millions \$ principalement attribuable au profit sur placements de 94 millions \$ lié à la cession de notre participation de 50 % dans Glentel Inc. (Glentel) à Rogers Communications Inc. (Rogers) et le montant net de 56 millions \$ comptabilisé au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains. Ces produits ont été en partie contrebalancés par les pertes de 42 millions \$ subies à la cession de logiciels et d'immobilisations corporelles et par les pertes sur placements de 48 millions \$, ce qui inclut une perte sur placements de 54 millions \$ qui représente notre part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE.

### 2014

Les autres produits de 2 millions \$ au troisième trimestre de 2014 comprennent le montant net de 20 millions \$ comptabilisé au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains, contrebalancé par les pertes de 13 millions \$ subies à la cession de logiciels et d'immobilisations corporelles et les pertes sur placements de 8 millions \$.

Les autres produits de 76 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014 incluent le revenu de dividendes de 42 millions \$ découlant des bénéfices générés en fiducie préalablement au dessaisissement des actifs de Bell Média détenus en vue de la vente, le montant net de 36 millions \$ comptabilisé au titre des profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains et les profits sur placements de 16 millions \$. Ces produits ont été partiellement contrebalancés par les pertes de 30 millions \$ subies à la cession de logiciels et d'immobilisations corporelles.

---

---

## 2.10 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice 2015 a augmenté de 30 millions \$ et de 28 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice imposable.

---

---

## 2.11 Bénéfice net et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires au troisième trimestre de 2015 a augmenté de 139 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation réalisée au T3 2015 découle de la hausse du BAIIA ajusté, de l'augmentation des autres produits, de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et de la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant, en partie contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat découlant de l'augmentation du bénéfice imposable.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 209 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du BAIIA ajusté, de la diminution des participations ne donnant pas le contrôle par suite de la privatisation de Bell Aliant, d'un profit sur placements de 73 millions \$ principalement attribuable au profit sur placements de 94 millions \$ lié à la cession de notre participation de 50 % dans Glentel à Rogers et de la diminution du montant net au titre de la dotation aux amortissements. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une provision de 137 millions \$ découlant du litige au sujet du piratage du signal de télé par satellite, des pertes sur placements de 48 millions \$, ce qui inclut une perte sur placements de 54 millions \$ qui représente notre part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, les bénéfices de 42 millions \$ en 2014 générés en fiducie préalablement au dessaisissement des actifs de Bell Média détenus en vue de la vente et la hausse de l'impôt sur le résultat.

Le BPA de BCE a augmenté de 0,10 \$ et de 0,06 \$ par action ordinaire au T3 2015 et depuis le début de l'exercice, respectivement. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté par suite de la privatisation de Bell Aliant et de notre investissement dans Glentel, qui a partiellement contrebalancé l'augmentation du BPA.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de 2015 s'est établi à 790 millions \$, soit 0,93 \$ par action ordinaire, comparativement à 648 millions \$, soit 0,83 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de 2015 s'est établi à 2 230 millions \$, soit 2,64 \$ par action ordinaire, comparativement à 1 914 millions \$, soit 2,46 \$ par action ordinaire, pour les neuf premiers mois de 2014.

# 3 ANALYSE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

## 3.1 Services sans fil de Bell

### Faits récents importants touchant nos activités

#### LANCEMENT DU SERVICE RÉSEAU LTE ADVANCED TRIBANDE

Le 13 août 2015, Bell a annoncé le premier lancement en Amérique du Nord du service réseau évolution à long terme Advanced (LTE-A) tribande qui offre des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 335 mégabits par seconde (Mbps) (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 25 Mbps à 100 Mbps). Bell a lancé le service LTE-A tribande dans certaines régions du sud de l'Ontario (notamment Toronto, Oakville et Hamilton) dans certaines villes du Canada atlantique (notamment Halifax, Fredericton et Moncton). La technologie LTE-A tribande a été lancée plus tôt cette année et offre des vitesses allant jusqu'à 260 Mbps (avec des vitesses de téléchargement moyennes attendues de 18 Mbps à 74 Mbps). Le service LTE-A tribande couvre à ce jour environ 44 % de la population canadienne dans certaines régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Canada atlantique. Ce service vient s'ajouter à l'accès au réseau de quatrième génération (4G) LTE de Bell, rejoignant plus de 94 % de la population du pays à la fin du T3 2015, et est offert à des vitesses de transmission de données allant de 75 Mbps à 150 Mbps (avec des vitesses de téléchargement moyennes attendues de 12 Mbps à 40 Mbps).

#### LE RÉSEAU MOBILE DE BELL DÉSIGNÉ COMME LE PLUS RAPIDE AU CANADA

Dans son troisième classement annuel des réseaux sans fil les plus rapides au Canada, *PCMag* classe Bell au premier rang à l'échelle nationale et dans le plus grand nombre de provinces que tout autre concurrent. Le sondage fait ressortir deux grands atouts à l'appui de la prééminence de Bell : ses actifs liés au spectre dans la bande de 2 600 mégahertz (MHz) dans les principaux centres urbains au Canada et son réseau LTE-A tribande.

#### DE NOUVEAUX TÉLÉPHONES INTELLIGENTS ET TABLETTES LTE S'AJOUTENT À LA GAMME DES APPAREILS DE BELL

La gamme étendue d'appareils de Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) et de Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) a continué de prendre de l'ampleur ce trimestre avec l'ajout de plusieurs téléphones intelligents et tablettes 4G LTE des grands fabricants de combinés, convenant à tous les budgets, notamment les téléphones intelligents Samsung Galaxy S6 Edge+ et Galaxy Note 5, les tablettes Samsung Galaxy Tab S2 et Galaxy Tab A, le iPhone 6s et le iPhone 6s Plus d'Apple, les téléphones intelligents Moto G et Moto X Play de Motorola, le HTC Desire 626s et le super téléphone ZTE Grand X2.

#### CHEF DE FILE DANS LE COMMERCE MOBILE

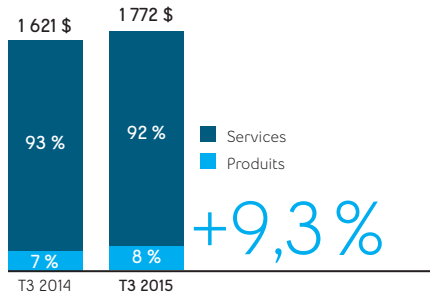
En juillet, Bell a lancé le service mobiXpress, un système de paiement qui consiste en un portefeuille numérique mobile ouvert utilisant des cartes SIM NFC et supporté par Bell, Telus Corporation et Rogers, en plus d'être offert à d'autres entreprises de télécommunications. L'application mobiXpress, destinée aux appareils Android et BlackBerry, a été téléchargée environ 500 000 fois au total au cours des 3 derniers mois. Compatible avec 40 cartes de paiement et plus de 30 marques de cartes-cadeaux, l'application mobiXpress est maintenant offerte sur plus de 90 % des appareils Android et BlackBerry vendus. Enstream, une coentreprise de Bell, Telus et Rogers, offre des services sécurisés de gestion de cartes aux émetteurs de cartes VISA, MasterCard et de débit utilisant des éléments sécurisés SIM sur des téléphones de Bell Mobilité, et compte notamment parmi ses clients la CIBC, Desjardins, TD Canada Trust et, depuis le T3, soit tout dernièrement, la Banque Scotia.

# Analyse de la performance financière

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2015

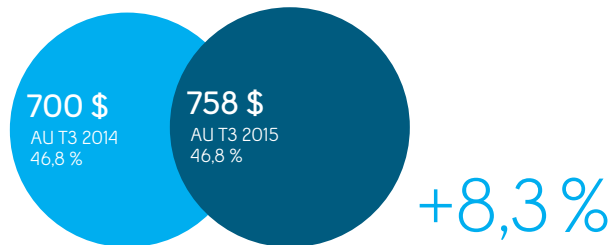
### SERVICES SANS FIL DE BELL PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



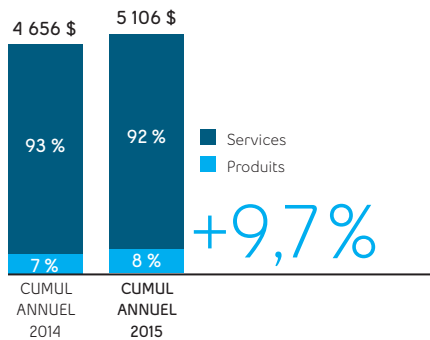
### SERVICES SANS FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)  
(% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ LIÉE AUX SERVICES)



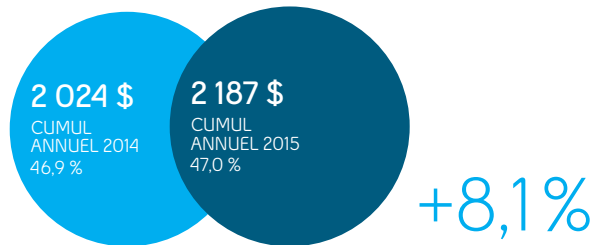
### SERVICES SANS FIL DE BELL PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



### SERVICES SANS FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)  
(% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ LIÉE AUX SERVICES)



### CROISSANCE DES ABONNÉS DES SERVICES POSTPAYÉS

**+4,2%**

T3 2015 VS T3 2014

### ACTIVATIONS NETTES DES SERVICES POSTPAYÉS

**77 655**

AU T3 2015

### ACTIVATIONS BRUTES DES SERVICES POSTPAYÉS

**353 652**

AU T3 2015

### PMU COMBINÉ PAR MOIS

AU T3 2015 : 65,34 \$  
AU T3 2014 : 61,59 \$

**+6,1%**

### ADOPTION DES TÉLÉPHONES INTELLIGENTS PARMI LES ABONNÉS DES SERVICES POSTPAYÉS

AU T3 2015 : 78 %  
AU T3 2014 : 75 %

**+3 pts**



## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services	1 619	1 495	124	8,3 %	4 658	4 312	346	8,0 %
Produits	143	117	26	22,2 %	419	316	103	32,6 %
Total des produits externes	1 762	1 612	150	9,3 %	5 077	4 628	449	9,7 %
Produits intersectoriels	10	9	1	11,1 %	29	28	1	3,6 %
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>1 772</b>	<b>1 621</b>	<b>151</b>	<b>9,3 %</b>	<b>5 106</b>	<b>4 656</b>	<b>450</b>	<b>9,7 %</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 9,3 % au troisième trimestre de 2015 et de 9,7 % pour les neuf premiers mois de 2015, dans la foulée de la progression des produits d'exploitation tirés des services et des produits par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 8,3 % au T3 2015 et de 8,0 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison du nombre plus élevé d'abonnés des services postpayés au sein de notre clientèle et de la croissance du PMU combiné entraînée par la hausse des tarifs mensuels moyens, les clients continuant de passer des contrats de trois ans aux contrats de deux ans, de l'utilisation plus intensive des services de données reflétant l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents, de l'amélioration au chapitre du recouvrement des frais de résiliation et de l'utilisation plus intensive d'applications de données combinée à la couverture du réseau 4G LTE plus étendue et aux vitesses plus élevées. La diminution des produits tirés des services voix sans fil, principalement imputable à l'adoption plus généralisée des plans d'appels illimités au pays et à l'augmentation constante de la substitution pour des applications de données, a ralenti la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services.
- Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 23,5 % ce trimestre et de 24,0 % depuis le début de l'exercice, tandis que les produits tirés des services voix sans fil ont diminué de 6,1 % et de 5,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 22,2 % et de 32,6 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015, respectivement, surtout en raison de l'augmentation des prix de certains combinés ainsi que d'une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires, de même que d'un volume de ventes plus élevé incluant un nombre accru de mises à niveau de combinés. Les ventes sur le marché ont été stimulées par l'émergence de la double cohorte au début de juin 2015.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 014)	(921)	(93)	(10,1)%	(2 919)	(2 632)	(287)	(10,9)%
BAIIA ajusté	758	700	58	8,3 %	2 187	2 024	163	8,1 %
Marge du BAIIA ajusté totale	42,8 %	43,2 %		(0,4)%	42,8 %	43,5 %		(0,7)%
Marge du BAIIA ajusté liée aux services	46,8 %	46,8 %		0,0 %	47,0 %	46,9 %		0,1 %

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,1 % au troisième trimestre de 2015 et de 10,9 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent par suite :

- de la hausse des investissements dans la fidélisation de la clientèle reflétant le nombre accru de mises à niveau subventionnées, principalement en raison de l'incidence de l'émergence de la double cohorte combinée à la proportion plus élevée de mises à niveau de téléphones intelligents;
- de l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés en raison principalement des activations brutes d'abonnés des services postpayés;
- de la hausse de la dotation à la provision pour créances douteuses découlant principalement de l'augmentation des produits des activités ordinaires;
- de l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications par suite de l'utilisation accrue des services de transmission de données.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 8,3 % au troisième trimestre de 2015 et de 8,1 % pour les neuf premiers mois de 2015, ce qui découle de la hausse des produits d'exploitation d'un exercice à l'autre, comme il est décrit ci-dessus, en partie modérée par la hausse des coûts relatifs à la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés ainsi que par la hausse des créances douteuses, l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits tirés des services, est demeurée relativement stable d'un exercice à l'autre, s'établissant à 46,8 % au T3 2015 et à 47,0 % pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à 46,8 % et à 46,9 % aux périodes correspondantes de 2014.

## DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T3 2015	T3 2014	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	65,34	61,59	3,75	6,1 %	62,89	59,57	3,32	5,6 %
Activations brutes	424 164	431 460	(7 296)	(1,7)%	1 150 497	1 181 166	(30 669)	(2,6)%
Services postpayés	353 652	331 851	21 801	6,6 %	950 445	908 752	41 693	4,6 %
Services prépayés	70 512	99 609	(29 097)	(29,2)%	200 052	272 414	(72 362)	(26,6)%
Activations nettes	58 543	83 636	(25 093)	(30,0)%	64 739	110 098	(45 359)	(41,2)%
Services postpayés	77 655	91 779	(14 124)	(15,4)%	174 061	193 834	(19 773)	(10,2)%
Services prépayés	(19 112)	(8 143)	(10 969)	n.s.	(109 322)	(83 736)	(25 586)	(30,6)%
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,49 %	1,45 %		(0,04)%	1,49 %	1,50 %		0,01 %
Services postpayés	1,31 %	1,20 %		(0,11)%	1,24 %	1,20 %		(0,04)%
Services prépayés	2,98 %	3,14 %		0,16 %	3,36 %	3,44 %		0,08 %
Abonnés	8 183 367	8 035 130	148 237	1,8 %	8 183 367	8 035 130	148 237	1,8 %
Services postpayés	7 284 108	6 991 927	292 181	4,2 %	7 284 108	6 991 927	292 181	4,2 %
Services prépayés	899 259	1 043 203	(143 944)	(13,8)%	899 259	1 043 203	(143 944)	(13,8)%
Coût d'acquisition (\$/abonné)	446	420	(26)	(6,2)%	444	420	(24)	(5,7)%

n.s. : non significatif

Le **PMU combiné** a augmenté de 6,1 % et de 5,6 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations reflètent la forte croissance du PMU pour les services postpayés découlant d'une plus grande diversité de la clientèle avec les contrats de deux ans à tarifs majorés, le contrôle rigoureux des prix, l'utilisation accrue des services de données, les améliorations au chapitre du recouvrement des frais de résiliation et le pourcentage plus élevé d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle totale. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la diminution du PMU de la composante services téléphoniques par rapport à l'exercice précédent, les clients continuant de délaisser les services voix au profit des services de données.

- Le **PMU des services de données** a augmenté de 21,1 % au T3 2015 et de 21,3 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la pénétration accrue des téléphones intelligents et autres appareils de transmission de données, comme les tablettes, ce qui favorise la consommation croissante des services de données, comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, la messagerie textuelle, la télé mobile, la messagerie photo et vidéo, ainsi que les services de divertissement, comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. L'expansion de la couverture de notre réseau LTE, conjuguée à l'augmentation des vitesses du réseau 4G LTE en août 2014, a également contribué à la croissance du PMU des services de données.
- Le **PMU de la composante services téléphoniques** a diminué de 7,7 % tant au T3 2015 que pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de l'adoption croissante des forfaits « tout inclus » tant pour les appels locaux que pour les appels interurbains, des pressions de la concurrence sur les prix et de l'utilisation globale moindre des services téléphoniques en raison de l'augmentation constante de la substitution vers les services de données.

Le **total des activations brutes dans le sans-fil** a diminué de 1,7 % et de 2,6 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015, respectivement, reflétant la diminution des activations brutes de services prépayés, les activations brutes de services postpayés ayant augmenté d'un exercice à l'autre au T3 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport à l'exercice précédent.

- Les **activations brutes de services postpayés** ont augmenté de 6,6 % ce trimestre et de 4,6 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du niveau d'activité plus élevé découlant de l'incidence de l'émergence de la double cohorte qui a commencé à se faire sentir en juin 2015.
- Les **activations brutes de services prépayés** ont diminué de 29,2 % au troisième trimestre de 2015 et de 26,6 % pour les neuf premiers mois de 2015, du fait que nous continuons de cibler davantage les acquisitions d'abonnés des services postpayés.

Les **utilisateurs de téléphones intelligents** représentaient 78 % et 74 % du total des activations brutes de services postpayés au T3 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015, respectivement, comparativement à 72 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le pourcentage d'abonnés des services postpayés possédant un téléphone intelligent a augmenté à 78 % au 30 septembre 2015, comparativement à 75 % à la fin du T3 2014.

Le **taux de désabonnement combiné dans le sans-fil** s'est établi à 1,49 % au T3 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015. Il s'agit d'une légère augmentation de 0,04 % par rapport au T3 2014, mais le taux est demeuré relativement stable depuis le début de l'exercice. L'augmentation de notre taux de désabonnement combiné au T3 2015 est principalement imputable au nombre accru de désactivations d'abonnés des services postpayés. Le pourcentage plus élevé d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle totale par rapport à l'exercice précédent a atténué l'augmentation du taux de désabonnement au T3 2015, car les abonnés des services postpayés affichent généralement un taux de désabonnement moindre que celui des abonnés des services prépayés.

- Le **taux de désabonnement des services postpayés**, de 1,31 %, a augmenté de 0,11 % au T3 2015, et ce taux de désabonnement, de 1,24 % depuis le début de l'exercice, a augmenté de 0,04 % par rapport à l'exercice précédent en raison de l'activité plus intense sur le marché par suite de l'émergence de la double cohorte.

- Le **taux de désabonnement des services prépayés** s'est amélioré de 0,16 % au troisième trimestre et de 0,08 % depuis le début de l'exercice, pour passer à 2,98 % et à 3,36 %, respectivement, en raison de la diminution des désactivations d'abonnés par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

Les **activations nettes de services postpayés** ont diminué de 15,4 % au troisième trimestre de 2015 et de 10,2 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des désactivations d'abonnés, atténuée en partie par l'augmentation des activations brutes.

Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés** ont augmenté de 10 969 au T3 2015 et de 25 586 depuis le début de l'exercice, en raison de la diminution des activations brutes, compensée en partie par le nombre moindre de désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre.

La **clientèle des services sans fil** totalisait 8 183 367 abonnés au 30 septembre 2015, ce qui représente une augmentation de 1,8 % depuis la fin du troisième trimestre de 2014. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté, pour s'établir à 89 % au T3 2015, contre 87 % à la fin de la période correspondante de 2014.

Le **coût d'acquisition par activation brute** a augmenté de 26 \$, pour s'établir à 446 \$ au T3 2015, et de 24 \$, pour s'établir à 444 \$ pour les neuf premiers mois de 2015, en raison d'une plus grande proportion d'abonnés des services postpayés dans l'ensemble de nos activations.

Les **coûts de fidélisation de la clientèle** en pourcentage des produits tirés des services ont augmenté, pour s'établir à 11,7 % et à 12,0 % au T3 2015 et pour les neuf premiers mois de l'exercice, respectivement, par rapport à 10,2 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable au nombre accru de mises à niveau de combinés subventionnés, en raison du niveau d'activité plus élevé sur le marché découlant de l'émergence de la double cohorte, et au fait que les clients continuent de se tourner vers des modèles de téléphones intelligents plus coûteux de notre gamme lors de mises à niveau.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du secteur du sans-fil au Canada et l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents.
- Le maintien du niveau de concurrence tant dans le marché résidentiel que dans le marché d'affaires.
- Le maintien du rythme en ce qui a trait à notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données.
- Notre capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison d'un nombre plus élevé d'ajouts bruts et de mises à niveau des appareils d'un exercice à l'autre.
- Une croissance du PMU combiné et du BAIIA ajusté supérieure à la moyenne au sein du secteur, stimulée par une proportion accrue de la clientèle des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur le réseau 4G LTE et la hausse des tarifs d'accès pour les nouveaux contrats de deux ans.
- L'achèvement du réseau LTE, qui devrait couvrir 98 % de la population canadienne.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- Des prévisions quant à un nombre plus élevé de renouvellements d'abonnés en raison de l'expiration des contrats de service de deux ans ou de trois ans dans la foulée de l'entrée en vigueur du Code sur les services sans fil en 2013.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

---

---

## 3.2 Services sur fil de Bell

### Faits récents importants touchant nos activités

#### LE SERVICE INTERNET FIBE GIGABIT MAINTENANT OFFERT À 2 MILLIONS DE FOYERS

Le 10 août 2015, Bell a lancé son nouveau service Internet Fibe Gigabit, qui est accessible dans plus de 1,3 million de foyers en Ontario et au Québec. Le service a également été lancé auprès d'un nombre additionnel de 650 000 foyers dans diverses localités du Canada atlantique le 23 septembre 2015, ce qui porte à environ 2 millions le nombre total de foyers où le service Fibe Gigabit est offert à la fin du T3 2015. Compte tenu de la construction en cours de notre réseau de fibre, le service Fibe Gigabit devrait être offert à plus de 2,2 millions de foyers au Québec, en Ontario et dans le Canada atlantique d'ici la fin de l'année. Le service Fibe Gigabit de Bell sera offert à des vitesses allant jusqu'à 940 Mbps lors du lancement et il atteindra sa vitesse maximale de 1 gigabit par seconde (Gbps) ou plus en 2016, à mesure que l'équipement permettra la transmission de données à ces vitesses.

#### DE NOUVELLES FONCTIONS INNOVATRICES POUR TÉLÉ FIBE

Bell demeure en tête en matière d'innovation dans la télé IP au Canada en lançant une nouvelle interface pour Télé Fibe et trois nouvelles fonctions exclusives à Télé Fibe. Avec notre nouvelle fonction « Tendances », les abonnés découvrent en temps réel les cinq émissions les plus regardées par les clients du service Télé Fibe et passent rapidement à ces chaînes en cliquant sur la flèche vers le haut de leur télécommande Télé Fibe. La nouvelle option « Reprendre » amplifie les capacités de la fonction « Rejouer », exclusive à Télé Fibe. Si les abonnés passent à une autre chaîne après avoir utilisé la fonction « Rejouer », ils peuvent maintenant reprendre le visionnement là où ils l'ont laissé, tandis qu'avec la nouvelle fonction « Retour en arrière », ils peuvent faire jouer la programmation manquée jusqu'à 30 heures après son début.

#### AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU CENTRE DE DONNÉES

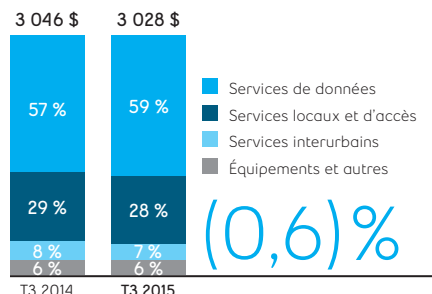
La capacité du centre d'hébergement de données de Bell à Montréal a été augmentée de manière à soutenir une charge TI de 6,8 mégawatts dans des installations dont la superficie a été portée à 60 000 pieds carrés (5 574 m<sup>2</sup>). Grâce à cette expansion, le centre de données, qui offre des solutions fiables et sécurisées d'hébergement de données à un large éventail de clients d'affaires, soutient la croissance des technologies d'affaires au Québec et consolide le leadership de Bell dans le secteur des services d'hébergement, de connectivité et d'informatique en nuage. De concert avec son partenaire Q9 Networks Inc., Bell offre à ses clients d'affaires l'accès à 27 centres au Canada offrant une capacité supérieure à celle de tout autre exploitant de centres de données.

# Analyse de la performance financière

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2015

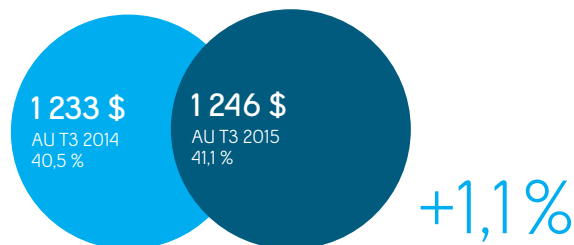
### SERVICES SUR FIL DE BELL PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



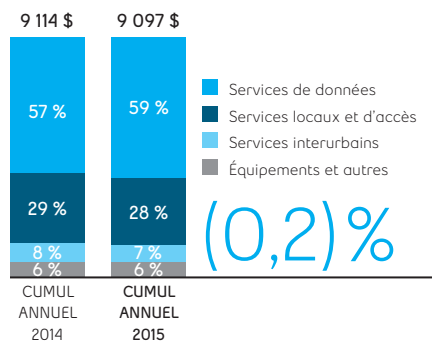
### SERVICES SUR FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)  
(% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ)



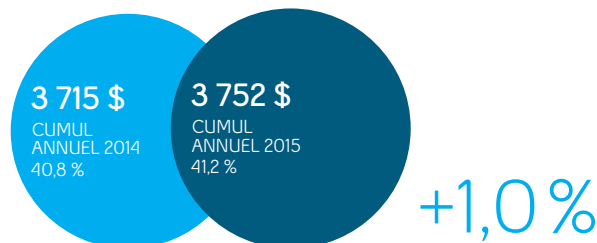
### SERVICES SUR FIL DE BELL PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



### SERVICES SUR FIL DE BELL BIIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)  
(% DE LA MARGE DU BIIIA AJUSTÉ)



### SERVICES DE TÉLÉ

**+3,9%**

CROISSANCE DES ABONNÉS  
T3 2015 VS T3 2014

### SERVICES DE TÉLÉ IP

**+29,3%**

CROISSANCE DES ABONNÉS  
T3 2015 VS T3 2014

### SERVICES DE TÉLÉ IP

**67 908**

TOTAL DES ACTIVATIONS  
NETTES D'ABONNÉS  
AU T3 2015

### SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE

**+4,0%**

CROISSANCE DES ABONNÉS  
T3 2015 VS T3 2014

### SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE

**57 888**

TOTAL DES ACTIVATIONS  
NETTES D'ABONNÉS  
AU T3 2015

### PERTES NETTES D'ABONNÉS DES SAR

**0,0%**

STABILITÉ A/A  
T3 2015 VS T3 2014

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 770	1 722	48	2,8 %	5 301	5 145	156	3,0 %
Services locaux et d'accès	818	855	(37)	(4,3)%	2 469	2 582	(113)	(4,4)%
Services interurbains	207	229	(22)	(9,6)%	627	688	(61)	(8,9)%
Équipements et autres	181	186	(5)	(2,7)%	528	543	(15)	(2,8)%
Total des produits externes	2 976	2 992	(16)	(0,5)%	8 925	8 958	(33)	(0,4)%
Produits intersectoriels	52	54	(2)	(3,7)%	172	156	16	10,3 %
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>3 028</b>	<b>3 046</b>	<b>(18)</b>	<b>(0,6)%</b>	<b>9 097</b>	<b>9 114</b>	<b>(17)</b>	<b>(0,2)%</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,6 % au T3 2015 et de 0,2 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la baisse des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des équipements et autres ainsi que de l'incidence négative de la loi adoptée en décembre 2014 qui supprime les frais pour une facture papier. Cette baisse a été atténuée par la croissance des produits tirés des services de données.

Par suite de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Télé Fibe et Internet Fibe, du ralentissement du déclin des produits tirés des services voix et de l'incidence favorable de la majoration des tarifs, l'unité des services résidentiels de Bell a continué d'enregistrer une croissance positive des produits au T3 2015. Ces résultats ont contribué à atténuer la baisse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre dans l'unité Bell Marchés Affaires, qui découle des pressions concurrentielles sur les prix, ainsi que la baisse des volumes entraînée en partie par la faiblesse générale du marché. Par ailleurs, le rythme d'érosion des produits des activités ordinaires dans l'unité Bell Marchés Affaires s'est stabilisé ce trimestre par rapport au T2 2015.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 2,8 % au T3 2015 et de 3,0 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, entraînés par la hausse des produits tirés des services Internet et de télé découlant de la croissance de la clientèle des services Fibe, de la majoration des tarifs dans nos services résidentiels et de l'utilisation croissante de la bande passante pour les services Internet. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par les baisses enregistrées dans l'unité Bell Marchés Affaires en raison des pressions sur les prix et de la faiblesse générale du marché, entraînant une diminution au chapitre des services de données IP et des ventes de produits de données. De surcroît, la baisse continue des produits tirés des services de données traditionnels de base dans nos marchés d'affaires et de gros a entravé la croissance des produits tirés des services de données.
- **Les produits tirés des services locaux et d'accès** ont diminué de 4,3 % au troisième trimestre et de 4,4 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014, reflétant l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP et des pressions sur les prix dans notre marché d'affaires. Cette baisse a été atténuée en partie par la majoration des tarifs de nos services résidentiels.
- **Les produits tirés des services interurbains** ont diminué de 9,6 % ce trimestre et de 8,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui résulte de la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires en raison des pertes d'abonnés des SAR, du phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services Internet par contournement ainsi que des pressions constantes sur les prix dans notre marché résidentiel imputables à l'incidence défavorable des forfaits plus avantageux. Cette diminution a été atténuée en partie par l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros.
- **Les produits tirés des équipements et autres** ont diminué de 2,7 % au T3 2015 et de 2,8 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014, ce qui découle principalement de la diminution des ventes d'équipements d'affaires.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 782)	(1 813)	31	1,7 %	(5 345)	(5 399)	54	1,0 %
BAIIA ajusté	1 246	1 233	13	1,1 %	3 752	3 715	37	1,0 %
Marge du BAIIA ajusté	41,1 %	40,5 %		0,6 %	41,2 %	40,8 %		0,4 %

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 31 millions \$, ou 1,7 %, au troisième trimestre de 2015 et de 54 millions \$, ou 1,0 %, pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Cette diminution d'un exercice à l'autre découle principalement :

- des économies de coûts d'exploitation découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- de la diminution des coûts de la main-d'œuvre par suite de la réduction de l'effectif, de la réduction des volumes d'appels et des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- de la baisse des frais généraux et administratifs découlant de la diminution au chapitre des créances douteuses, des honoraires, des coûts du parc de véhicules et de l'impôt lié aux activités d'exploitation;
- de la baisse des frais de commercialisation et de vente grâce au contrôle exercé sur les dépenses de publicité, ainsi que par rapport à l'augmentation des coûts de publicité subie pendant les Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sochi au T1 2014.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts de programmation relativement à notre service de télé IP résultant du nombre plus élevé d'abonnés, des augmentations de tarifs pour la programmation ainsi que du lancement de CraveTV en décembre 2014.

En outre, les résultats depuis le début de l'exercice ont été favorisés par le coût moindre des produits vendus correspondant à la diminution des ventes d'équipements.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 1,1 % au troisième trimestre de 2015 et de 1,0 % pour les neuf premiers mois de 2015, avec des augmentations correspondantes de la marge du BAIIA ajusté, pour s'établir à 41,1 % et à 41,2 %, comparativement à 40,5 % et à 40,8 % aux périodes correspondantes de 2014. La croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable :

- à la croissance continue des produits tirés de nos services Internet et de télé IP;
- aux économies découlant des synergies générées par la privatisation de Bell Aliant;
- aux mesures globales efficaces de compression des coûts.

Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par :

- la perte continue, mais qui va en s'atténuant, au chapitre des produits tirés des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées;
- les pressions concurrentielles sur les prix et la faiblesse générale du marché dans l'unité Bell Marchés Affaires.

La croissance de 1,1 % du BAIIA ajusté au T3 2015 représente une amélioration par rapport à la croissance de 0,2 % enregistrée au T3 2014.

## DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### Données

#### Internet haute vitesse

	T3 2015	T3 2014	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes du service Internet haute vitesse	57 888	64 254	(6 366)	(9,9)%	116 144	108 380	7 764	7,2 %
Abonnés du service Internet haute vitesse <sup>(1),(2)</sup>	3 374 239	3 245 016	129 223	4,0 %	3 374 239	3 245 016	129 223	4,0 %

(1) Notre clientèle d'abonnés inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 7 505 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 31 426 abonnés ont été retranchés de notre clientèle au début du T1 2015. Cet ajustement portait principalement sur d'anciens soldes.

Les activations nettes d'abonnés du service Internet haute vitesse ont diminué de 9,9 % au troisième trimestre de 2015 en raison des offres de forfaits de services encore plus accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution au cours du trimestre, ce qui s'est également répercuté négativement sur le taux de désabonnement. En outre, la solide performance réalisée au T3 2014, reflétant le nombre plus élevé d'activations pour le retour en classe, a contribué à la diminution des activations d'un exercice à l'autre. Ces diminutions ont été compensées en partie par l'effet positif de nos activations de services de télé IP et par l'acquisition d'un nombre accru de clients de petites entreprises dans notre marché d'affaires, ce qui a aussi permis de réaliser une croissance de 7,2 % depuis le début de l'exercice.

La clientèle du service Internet haute vitesse au 30 septembre 2015 totalisait 3 374 239 abonnés, en hausse de 4,0 % par rapport à la fin du troisième trimestre de 2014.

#### Télé

	T3 2015	T3 2014	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes d'abonnés	25 914	37 578	(11 664)	(31,0)%	69 594	111 170	(41 576)	(37,4)%
Services de télé IP	67 908	74 450	(6 542)	(8,8)%	179 237	199 960	(20 723)	(10,4)%
Total d'abonnés <sup>(1),(2)</sup>	2 700 710	2 600 418	100 292	3,9 %	2 700 710	2 600 418	100 292	3,9 %
Services de télé IP <sup>(1),(2)</sup>	1 108 699	857 473	251 226	29,3 %	1 108 699	857 473	251 226	29,3 %

(1) Notre clientèle d'abonnés des services de télé IP et des services de télé au total inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 2 236 et 7 702 abonnés, respectivement, relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 1 849 et 3 790 abonnés, respectivement, ont été retranchés de notre clientèle des services de télé IP et des services de télé au total au début du T1 2015. Ces ajustements portaient principalement sur d'anciens soldes.



Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP ont diminué de 6 542, ou 8,8 %, pour s'établir à 67 908 au T3 2015, et de 20 723, ou 10,4 %, pour s'établir à 179 237 pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Ces baisses découlent des offres encore plus accrocheuses pour des forfaits de services lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, ce qui a eu un effet à la fois sur les activations et sur les désactivations brutes. En outre, le ralentissement de l'expansion de la zone de couverture de notre service de télé IP a eu un effet négatif sur les activations nettes de ce service. Cette diminution a été atténuée par la baisse du taux de désabonnement des clients résidentiels, ce qui s'explique par le fait que notre clientèle est de plus en plus constituée d'abonnés plus âgés.

Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté de 13,9 %, pour s'établir à 41 994 au troisième trimestre de 2015, et de 23,5 %, pour s'établir à 109 643 pour les neuf premiers mois de l'exercice, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations du service de détail et de l'augmentation du taux de désabonnement du service de détail découlant des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans les zones où notre service Télé Fibe n'est pas offert. La diminution du nombre d'activations nettes du service de gros attribuable au lancement du service de télé IP par d'autres fournisseurs de services concurrents dans l'Ouest canadien s'est également répercutée sur les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé (télé IP et Télé Satellite réunis) a diminué de 31,0 %, pour s'établir à 25 914 ce trimestre, et de 37,4 %, pour s'établir à 69 594 pour les neuf premiers mois de 2015, par suite de la diminution des activations nettes des services de télé IP et Télé Satellite par rapport à l'exercice précédent, comme il est décrit ci-dessus.

Les abonnés des services de télé IP au 30 septembre 2015 totalisaient 1 108 699, en hausse de 29,3 %, comparativement à 857 473 abonnés enregistrés à la fin du T3 2014.

Les abonnés du service Télé Satellite au 30 septembre 2015 totalisaient 1 592 011, ce qui représente une baisse de 8,7 %, contre 1 742 945 abonnés à la fin du T3 2014.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (services télé IP et Télé Satellite réunis) s'établissait à 2 700 710 au 30 septembre 2015, ce qui représente une augmentation de 3,9 % depuis la fin du troisième trimestre de 2014.

### Services locaux et d'accès

	T3 2015	T3 2014	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION	% DE VARIATION
<b>ABONNÉS DES SAR</b>								
Abonnés résidentiels <sup>(1),(2)</sup>	3 591 813	3 872 840	(281 027)	(7,3)%	3 591 813	3 872 840	(281 027)	(7,3)%
Abonnés d'affaires	3 203 763	3 351 017	(147 254)	(4,4)%	3 203 763	3 351 017	(147 254)	(4,4)%
<b>Total</b>	<b>6 795 576</b>	<b>7 223 857</b>	<b>(428 281)</b>	<b>(5,9)%</b>	<b>6 795 576</b>	<b>7 223 857</b>	<b>(428 281)</b>	<b>(5,9)%</b>
<b>PERTES NETTES D'ABONNÉS DES SAR</b>								
Abonnés résidentiels	(78 354)	(70 782)	(7 572)	(10,7)%	(220 043)	(248 497)	28 454	11,5 %
Abonnés d'affaires	(29 722)	(37 270)	7 548	20,3 %	(111 481)	(123 215)	11 734	9,5 %
<b>Total</b>	<b>(108 076)</b>	<b>(108 052)</b>	<b>(24)</b>	<b>(0,0)%</b>	<b>(331 524)</b>	<b>(371 712)</b>	<b>40 188</b>	<b>10,8 %</b>

(1) Notre clientèle d'abonnés inclut, au T1 2015, un ajustement effectué en début de trimestre pour retrancher 4 409 abonnés relativement aux désactivations découlant de la décision du CRTC d'éliminer le préavis de 30 jours requis pour annuler les services.

(2) Par suite d'une révision des données sur nos abonnés, 657 abonnés ont été ajoutés à notre clientèle d'abonnés au début du T1 2015. Cet ajustement portait principalement sur d'anciens soldes.

Les pertes nettes au chapitre des SAR sont essentiellement inchangées par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent, la diminution d'un exercice à l'autre des pertes nettes au chapitre des SAR d'affaires ayant compensé l'augmentation des pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes au chapitre des SAR ont diminué de 10,8 %, soit 40 188 lignes, par rapport à la période correspondante de 2014, en raison du nombre moindre de pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels et d'affaires.

Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont augmenté de 10,7 %, soit 7 572 lignes, ce trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des offres encore plus accrocheuses et des rabais sur les forfaits de services offerts par les câblodistributeurs, ainsi que de l'augmentation constante de la substitution technologique des services locaux en faveur des services sans fil et Internet. Ces pertes ont été atténuées par l'effet positif de nos activations de services de télé IP ainsi que du fait que l'adoption de trois produits par foyer favorise la fidélisation de la clientèle des SAR. Ces facteurs ont également contribué à l'amélioration au chapitre des pertes nettes, de 11,5 %, soit 28 454 lignes, pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport à la période correspondante de 2014.

Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 20,3 %, soit 7 548 lignes, au troisième trimestre de 2015 et de 9,5 %, soit 11 734 lignes, pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014. Ces améliorations d'un exercice à l'autre résultent de la diminution des pertes de clients dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises ainsi que de l'avantage découlant de l'élection fédérale. Elles ont été contrebalancées par le nombre accru de désactivations dans notre marché des grandes entreprises en raison des pertes dues à la concurrence et de l'abandon continu des lignes téléphoniques au profit des services sans fil et IP. De surcroît, le nombre relativement restreint d'entreprises nouvellement formées et la faible croissance des niveaux d'emploi ont contribué à la persistance d'une demande faible de nouvelles installations de lignes téléphoniques.

Le taux annualisé d'érosion de notre clientèle des SAR s'est établi à 5,9 % au troisième trimestre de 2015, soit un niveau stable comparativement au taux d'érosion de 5,8 % enregistré au deuxième trimestre de 2015. Au 30 septembre 2015, nous fournissons le service à 6 795 576 abonnés des SAR, comparativement à 7 223 857 à la fin du T3 2014.



## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- L'apport des services de télé IP à l'augmentation de la part de marché des services de télé et du service Internet à large bande, et à une baisse d'un exercice à l'autre des pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels, permettant une pénétration accrue des trois produits par foyer.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels, par foyer, générée par l'adoption croissante des trois produits par foyer, l'expiration des offres et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil.
- La stabilité du rythme de la diminution du BAIIA ajusté de l'unité Bell Marchés Affaires d'un exercice à l'autre.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- La poursuite de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler le segment d'affaires.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande, la croissance prévue de Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

## 3.3 Bell Média

### Faits récents importants touchant nos activités

#### ASTRAL AFFICHAGE, PARTENAIRE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA

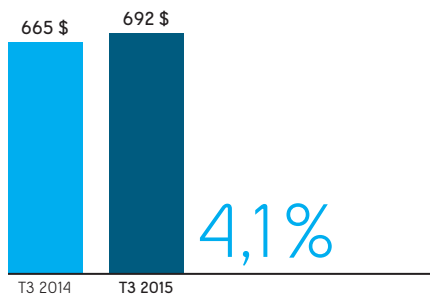
La division d'affichage extérieur de Bell Média a décroché un contrat de 8 ans avec l'Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, qui se classe au sixième rang des aéroports les plus achalandés du Canada et est le dernier à s'ajouter au portefeuille d'Astral Affichage. À compter du mois prochain, Astral Affichage remplacera toute l'infrastructure publicitaire de l'aéroport par une gamme complète de produits numériques, ce qui en fera le premier aéroport canadien doté de structures publicitaires permanentes entièrement numériques.

### Analyse de la performance financière

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2015

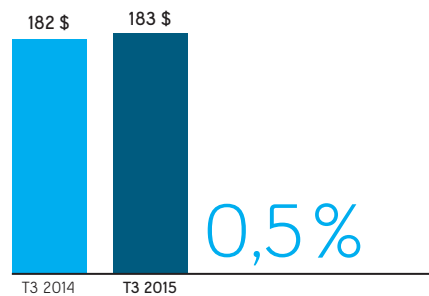
##### BELL MÉDIA PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



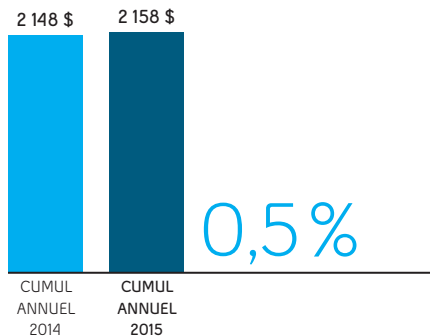
##### BELL MÉDIA BAIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



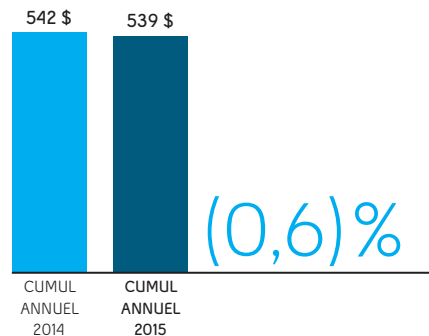
##### BELL MÉDIA PRODUITS

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



##### BELL MÉDIA BAIIA AJUSTÉ

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



CTV EST LE RÉSEAU DE TÉLÉ  
CANADIEN LE PLUS REGARDÉ

9 des 20  
émissions les  
plus regardées

PAR L'ENSEMBLE DES  
TÉLÉSPECTATEURS À L'ÉCHELLE  
NATIONALE AU T3 2015  
(SAISON D'ÉTÉ)

## RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	607	591	16	2,7 %	1 909	1 928	(19)	(1,0) %
Produits intersectoriels	85	74	11	14,9 %	249	220	29	13,2 %
Total des produits tirés de Bell Média	692	665	27	4,1 %	2 158	2 148	10	0,5 %

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 4,1 % au T3 2015 et de 0,5 % pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté d'un exercice à l'autre tant au troisième trimestre que pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014, en raison de ce qui suit :

- La croissance de la publicité à la télé traditionnelle au T3 soutenue par la nouvelle gamme des émissions à l'heure de grande écoute de la saison d'automne de Bell Média, la diffusion en direct des Emmy Awards et la dernière élection fédérale. Les neuf premiers mois de 2015 ont également profité de la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets, l'année précédente, vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2014 de Sochi.
- L'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé spécialisée au T3 2015 découlant principalement de la diffusion du tournoi de la Coupe du Monde féminine de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) ainsi que de la récupération des budgets de publicité à la suite du glissement de ces budgets, l'année précédente, vers le principal diffuseur de la Coupe du Monde de soccer de la FIFA 2014. En outre, nous avons enregistré un accroissement continu de l'auditoire du côté de nos services de télé anglophone spécialisée dans des domaines autres que les sports, Space et Discovery. Par contre, les produits tirés de la télé spécialisée ont diminué pour les neuf premiers mois de 2015, principalement en raison de la perte des droits de diffusion des matchs de hockey des séries éliminatoires de la LNH.
- L'augmentation des produits tirés des activités d'affichage extérieur découlant principalement des nouveaux contrats obtenus au cours du présent exercice, ainsi que des acquisitions stratégiques réalisées en 2014.

Les produits tirés des frais d'abonnement au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015 ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2014 en raison des produits tirés de CraveTV, notre service de vidéo en continu lancé en décembre 2014, et de nos produits Télé Partout. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la cessation des activités de Viewer's Choice en 2014, ainsi que par le nombre moindre d'abonnés du service de télé payante.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(509)	(483)	(26)	(5,4) %	(1 619)	(1 606)	(13)	(0,8) %
BAIIA ajusté	183	182	1	0,5 %	539	542	(3)	(0,6) %
Marge du BAIIA ajusté	26,4 %	27,4 %		(1,0) %	25,0 %	25,2 %		(0,2) %

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 5,4 % au T3 2015 et de 0,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2014 en raison de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu de CraveTV et aux droits de diffusion dans les sports ainsi que de l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC, y compris la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale. Ces résultats ont été atténués en partie par la réduction des coûts associés à l'abandon de la chaîne Viewer's Choice et la gestion rigoureuse d'autres charges d'exploitation. Pour les neuf premiers mois de 2015, la hausse des coûts relatifs au contenu a été atténuée par la perte des droits de diffusion des matchs des séries éliminatoires 2015 de la LNH et la diminution de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 0,5 % au troisième trimestre de 2015 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre. Par contre, pour les neuf premiers mois de 2015, le BAIIA ajusté a diminué de 0,6 %, l'augmentation des coûts relatifs au contenu et à la programmation ayant complètement annulé la croissance d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation et la diminution de l'amortissement de la juste valeur de certains droits de programmation.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a terminé la saison d'été au rang de premier réseau du Canada quant à la programmation de la journée et des heures de grande écoute pour l'ensemble des téléspectateurs dans toutes les principales catégories démographiques.
- CTV est arrivé en tête pour la saison d'été avec 9 des 20 émissions les plus regardées.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante, Bell Média a rejoint 83 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au cours du T3 2015. Bell Média arrive en tête aux heures de grande écoute avec les 2 meilleures chaînes spécialisées dans le divertissement (Discovery et Space) chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans.
- Au Québec, Bell Média a conservé sa position de leader, l'auditoire de la télé spécialisée atteignant 81 % de l'ensemble des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne. Bell Média a attiré 22,5 % des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans. Trois des cinq chaînes de télé spécialisées les plus regardées sont des propriétés de Bell Média (Canal D, Super Écran et Canal Vie).

- Bell Média a surpassé ses concurrents canadiens dans la radiodiffusion pour ce qui est des visiteurs uniques et des vidéospectateurs, des pages consultées totales, des visites et des vidéos regardées (avec des moyennes mensuelles de, respectivement, 17,2 millions de visiteurs, 2,8 millions de vidéospectateurs, 326 millions de pages consultées, 122 millions de visites et 63 millions de vidéos regardées).
- Bell Média, le premier radiodiffuseur au Canada, a rejoint 17,4 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 85 millions d'heures.
- Astral Affichage maintient sa position de chef de file au Québec et en Ontario et poursuit sa croissance à l'échelle du Canada grâce au récent contrat décroché auprès de l'Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une diminution du BAIIA ajusté et de la marge d'un exercice à l'autre en raison des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé, ce qui comprend l'augmentation des coûts pour les droits de diffusion dans les sports et les tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée, l'investissement lié à CraveTV, la hausse des dépenses relatives à la réglementation liée au contenu canadien, l'échéance de certains avantages imposés par le CRTC et la clôture du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale.
- La capacité de procéder à des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans.
- Le soutien, de façon efficiente, de l'adoption de CraveTV.
- Une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

# 4 GESTION FINANCIÈRE ET DES CAPITAUX

La présente rubrique décrit comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

## 4.1 Dette nette <sup>(1)</sup>

	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dettes à court terme <sup>(2)</sup>	6 416	3 743	2 673	71,4 %
Dettes à long terme	14 444	16 355	(1 911)	(11,7)%
Actions privilégiées <sup>(3)</sup>	2 002	2 002	–	0,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(622)	(566)	(56)	(9,9)%
<b>Dettes nettes</b>	<b>22 240</b>	<b>21 534</b>	<b>706</b>	<b>3,3 %</b>

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.

(2) Inclut les avances bancaires et les effets à payer ainsi que les emprunts garantis par des créances clients.

(3) 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2015 et en 2014 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

L'augmentation de 762 millions \$ de la dette à court terme et de la dette à long terme s'explique par :

- une augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 672 millions \$;
- l'émission par Bell Canada de débentures MTN d'un montant en capital totalisant 500 millions \$;
- une augmentation nette de 90 millions \$ de nos obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Cette augmentation a été en partie compensée par :

- le remboursement partiel d'un montant d'environ 500 millions \$ de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie qui a servi à financer en partie l'acquisition d'Astral.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 56 millions \$ découle principalement des flux de trésorerie disponibles de 2 083 millions \$, de la cession d'une participation de 50 % dans Glentel à Rogers pour une contrepartie totale en espèces d'environ 473 millions \$ (407 millions \$, déduction faite de la trésorerie cédée et des coûts de transaction) et de l'émission de titres d'emprunt d'un montant de 207 millions \$ (déduction faite des remboursements), en partie contrebalancée par des dividendes de 1 617 millions \$ payés sur les actions ordinaires, l'acquisition de licences de spectre sans fil, au coût de 534 millions \$, de la contrepartie en espèces de 296 millions \$ (284 millions \$, déduction faite des fonds en caisse) versée pour l'acquisition de Glentel et des coûts d'acquisition de 133 millions \$ payés.

## 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D' ACTIONS
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	840 330 353
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	1 765 964
Actions émises en vertu du régime d'épargne des employés (REE)	1 727 418
Actions émises pour l'acquisition de Glentel	5 548 908
En circulation au 30 septembre 2015	849 372 643

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	9 278 190	43
Attribuées	2 817 471	56
Exercées <sup>(1)</sup>	(1 765 964)	39
Objet d'une renonciation	(116 147)	49
En cours au 30 septembre 2015	10 213 550	48
Exercibles au 30 septembre 2015	1 697 904	38

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 était de 55 \$.

## 4.3 Flux de trésorerie

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 878	1 882	(4)	(0,2)%	4 764	4 714	50	1,1%
Dividendes de Bell Aliant payés à BCE	–	47	(47)	(100,0)%	–	95	(95)	(100,0)%
Dépenses d'investissement	(927)	(975)	48	4,9%	(2 668)	(2 641)	(27)	(1,0)%
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(37)	(31)	(6)	(19,4)%	(113)	(94)	(19)	(20,2)%
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(26)	(69)	43	62,3%	(33)	(144)	111	77,1%
Coûts liés aux acquisitions payés	33	33	–	0,0%	133	63	70	n.s.
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	(53)	53	100,0%	–	(82)	82	100,0%
Flux de trésorerie disponibles	921	834	87	10,4%	2 083	1 911	172	9,0%
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, à l'exclusion des dividendes payés	–	6	(6)	(100,0)%	–	(13)	13	100,0%
Acquisitions d'entreprises	(2)	(10)	8	80,0%	(286)	(10)	(276)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions payés	(33)	(33)	–	0,0%	(133)	(63)	(70)	n.s.
Cessions d'entreprises	2	186	(184)	(98,9)%	409	724	(315)	(43,5)%
Acquisition de licences de spectre	(5)	–	(5)	n.s.	(534)	(566)	32	5,7%
Autres activités d'investissement	(13)	1	(14)	n.s.	(15)	(2)	(13)	n.s.
Émission nette d'instruments d'emprunt	142	1 569	(1 427)	(90,9)%	207	1 359	(1 152)	(84,8)%
Privatisation de Bell Aliant	–	(804)	804	100,0%	–	(804)	804	100,0%
Émission d'actions ordinaires	7	2	5	n.s.	64	43	21	48,8%
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires	(551)	(480)	(71)	(14,8)%	(1 617)	(1 412)	(205)	(14,5)%
Autres activités de financement	(15)	(15)	–	0,0%	(122)	(96)	(26)	(27,1)%
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>453</b>	<b>1 256</b>	<b>(803)</b>	<b>(63,9)%</b>	<b>56</b>	<b>1 071</b>	<b>(1 015)</b>	<b>(94,8)%</b>
Flux de trésorerie disponibles par action <sup>(1)</sup>	1,09 \$	1,06 \$	0,03 \$	2,8%	2,47 \$	2,45 \$	0,02	0,8%

(1) Le terme flux de trésorerie disponibles par action est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires.  
n.s. : non significatif

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2015 ont diminué de 4 millions \$ par rapport au T3 2014, ce qui est principalement attribuable à la diminution du fonds de roulement, en partie compensée par la hausse du BAIIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat payé. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 50 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015 reflète la hausse du BAIIA ajusté et la diminution de l'impôt sur le résultat payé, en partie contrebalancées par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions et la diminution du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2015 ont augmenté de 87 millions \$ par rapport au T3 2014, ce qui est principalement attribuable à l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant et à l'augmentation du BAIIA ajusté, en partie contrebalancées par la diminution du fonds de roulement. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 172 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'incidence favorable de la privatisation de Bell Aliant et à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, contrebalancées en partie par la hausse des dépenses d'investissement.

Les flux de trésorerie disponibles par action au troisième trimestre de 2015 se sont établis à 1,09 \$ par action ordinaire, comparativement à 1,06 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie disponibles par action se sont établis à 2,47 \$ par action ordinaire, comparativement à 2,45 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

## Dépenses d'investissement

	T3 2015	T3 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2015	CUMUL ANNUUEL 2014	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	184	182	(2)	(1,1)%	523	469	(54)	(11,5)%
Ratio d'intensité du capital	10,4%	11,2%		0,8%	10,2%	10,1%		(0,1)%
Services sur fil de Bell	716	756	40	5,3%	2 068	2 089	21	1,0%
Ratio d'intensité du capital	23,6%	24,8%		1,2%	22,7%	22,9%		0,2%
Bell Média	27	37	10	27,0%	77	83	6	7,2%
Ratio d'intensité du capital	3,9%	5,6%		1,7%	3,6%	3,9%		0,3%
BCE	927	975	48	4,9%	2 668	2 641	(27)	(1,0)%
Ratio d'intensité du capital	17,3%	18,8%		1,5%	16,8%	17,0%		0,2%

Les dépenses d'investissement de BCE ont diminué de 48 millions \$, ou 4,9 %, ce trimestre par rapport au T3 2014. Par contre, les dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice ont augmenté de 27 millions \$, ou 1,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) se sont établies à 17,3 % et à 16,8 % au T3 2015 et depuis le début de l'exercice, respectivement, comparativement à 18,8 % et à 17,0 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les fluctuations d'un exercice à l'autre découlent :

- Des dépenses d'investissement essentiellement comparables d'un exercice à l'autre dans le sans-fil au T3 2015, tandis que les dépenses d'investissement dans le sans-fil pour les neuf premiers mois de 2015 ont augmenté de 54 millions \$, ce qui est principalement imputable à la poursuite du déploiement de nos services mobiles 4G LTE, qui rejoignent environ 94 % de la population canadienne au 30 septembre 2015, ainsi qu'au déploiement du service réseau LTE Advanced. Le déploiement de la bande de spectre de 700 MHz et le maintien de nos investissements dans l'augmentation de la capacité du réseau afin de soutenir la consommation accrue des services de données et de permettre l'accélération des vitesses LTE ont également contribué à l'augmentation des dépenses d'investissement.
- Des dépenses d'investissement moindres dans le sur-fil de 40 millions \$ au troisième trimestre et de 21 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle principalement de l'achèvement substantiel du déploiement de nos services FibreOP dans le Canada atlantique et du ralentissement de l'expansion de la zone de couverture de notre service de télé IP au Québec et en Ontario. Cette diminution des dépenses d'investissement a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses consacrées à la poursuite du déploiement de la fibre à large bande et à l'expansion continue de la zone de couverture de notre réseau fibre jusqu'au domicile (FTTH), ce qui comprend la construction de l'infrastructure du service Fibe Gigabit à Toronto et à d'autres endroits, ainsi que par notre investissement visant à accroître la capacité de notre réseau fibre jusqu'au nœud (FTTN). En outre, la diminution des dépenses d'investissement a aussi été partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses visant à soutenir nos initiatives en matière d'amélioration du service à la clientèle et l'accroissement de notre clientèle des services de télé IP et Internet haute vitesse ainsi que l'exécution de contrats conclus avec nos clients d'affaires.
- Des dépenses d'investissement moindres pour Bell Média de 10 millions \$ au troisième trimestre et de 6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015 par rapport aux périodes correspondantes de 2014 en raison des dépenses d'investissement plus élevées à l'exercice précédent afin d'accroître la capacité de radiodiffusion et d'acheter de l'équipement de production télévisuelle en lien avec l'expansion de TSN de deux à cinq signaux nationaux.

## Acquisitions d'entreprises

Le 20 mai 2015, BCE a conclu l'acquisition annoncée précédemment de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Glentel pour une contrepartie totale de 592 millions \$, de laquelle un montant de 296 millions \$ (284 millions \$, déduction faite des fonds en caisse) a été payé en espèces et le reste au moyen de l'émission de 5 548 908 actions ordinaires de BCE.

## Cessions d'entreprises

Les cessions d'entreprises, de 409 millions \$ depuis le début de l'exercice 2015, reflètent le dessaisissement par BCE de 50 % de sa participation dans Glentel à Rogers au T2 2015, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 473 millions \$ (407 millions \$, déduction faite de la trésorerie ayant fait l'objet d'un dessaisissement et des coûts de transaction).

Au T1 2014, nous avons conclu la vente de certains services de télé et de certaines stations de radio, pour un produit en espèces total de 538 millions \$. Nous avons également conclu la vente des cinq services de télé d'Astral restants, pour un produit en espèces total de 186 millions au T3 2014.

## Acquisition de licences de spectre

Le 21 avril 2015, Bell Mobilité a acquis des licences de spectre des services sans fil évolués-3 (SSFE-3) dans les principaux marchés urbains et ruraux dans le cadre de l'enchère de spectre des SSFE-3 d'Industrie Canada. Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de MHz par population de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$, montant qui a été payé au premier semestre de 2015.

Le 12 mai 2015, Bell Mobilité a acquis 243 millions de MHz par population additionnels de spectre dans la bande de spectre sans fil de 2 500 MHz, pour un montant de 29 millions \$, qui a été payé au T2 2015. Cette acquisition a accru le total des avoirs de Bell Mobilité dans la bande de spectre de 2 500 MHz dans un certain nombre de marchés urbains et ruraux.

Au premier semestre de 2014, Bell Mobilité a acquis des actifs liés au spectre dans la bande de 700 MHz dans le marché de chaque province et territoire, qui se composent de 31 licences, pour un montant de 566 millions \$.

## Instruments d'emprunt

### 2015 :

Au troisième trimestre de 2015, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 142 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission de 555 millions \$ (déduction faite des remboursements) d'effets à payer et d'avances bancaires, en partie compensée par la réduction de 305 millions \$ de nos emprunts garantis par des créances clients et le remboursement de 108 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Pour les neuf premiers mois de 2015, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 207 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-39 de Bell Canada, d'un montant en capital de 500 millions \$ et de l'émission de 672 millions \$ (déduction faite des remboursements) d'effets à payer et d'avances bancaires. Ces émissions ont été en partie contrebalancées par le remboursement partiel d'environ 500 millions \$ au titre de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie, le remboursement de 353 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et le remboursement de 112 millions \$ de l'encours de la dette de Glentel.

Après la fin du troisième trimestre, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-40, à 3,00 %, dont le capital s'établissait à 1 milliard \$ et qui viennent à échéance le 3 octobre 2022.

Le 2 novembre 2015, Bell Canada a remboursé par anticipation ses débetures MTN, série M-21, à 3,60 %, émises en vertu de son acte de fiducie de 1997, dont le capital s'établissait à 1 milliard \$ et qui venaient à échéance le 2 décembre 2015.

### 2014 :

Au troisième trimestre de 2014, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 569 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-30 et série M-31 de Bell Canada, d'un montant en capital total de 1,25 milliard \$ et de l'émission de 443 millions \$ (déduction faite des remboursements) d'effets à payer et d'avances bancaires. Ces émissions ont été en partie contrebalancées par le remboursement de 124 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Pour les neuf premiers mois de 2014, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 359 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission de débetures MTN de Bell Canada d'un montant en capital de 1,25 milliard \$ et de débetures MTN de Bell Aliant d'un montant en capital de 150 millions \$, ainsi que de l'émission d'effets à payer et d'avances bancaires, déduction faite des remboursements, de 601 millions \$. Ces émissions ont été en partie contrebalancées par le remboursement de 342 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et le remboursement de 300 millions \$ au titre de billets de CTV Specialty, le 18 février 2014.

## Privatisation de Bell Aliant

Au T3 2014, nous avons payé une somme de 804 millions \$ dans le cadre de la privatisation de Bell Aliant, ce qui représente 25 % de la contrepartie pour l'acquisition d'une partie des actions ordinaires en circulation détenues par le public de Bell Aliant, au 30 septembre 2014, que nous ne détenons pas déjà.

## Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires

Pour le troisième trimestre de 2015, le dividende en espèces payé sur les actions ordinaires a été majoré de 71 millions \$ par rapport au T3 2014, en raison d'un nombre accru d'actions ordinaires en circulation par suite de la privatisation de Bell Aliant, de notre investissement dans Glentel et d'un dividende plus élevé payé au T3 2015, de 0,65 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,6175 \$ par action ordinaire au T3 2014.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le dividende en espèces payé sur les actions ordinaires a été majoré de 205 millions \$ par rapport à 2014, en raison d'un nombre accru d'actions ordinaires en circulation par suite de la privatisation de Bell Aliant, de notre investissement dans Glentel et d'un dividende plus élevé payé pour les neuf premiers mois de 2015, de 1,9175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 1,8175 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.



## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2015, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 197 millions \$. Cette variation découle du rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes, en partie compensé par l'augmentation du taux d'actualisation réel, à 4,2 % au 30 septembre 2015, comparativement à 4,1 % au 30 juin 2015.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, nous avons comptabilisé une diminution de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 551 millions \$. Cette variation découle d'une augmentation du taux d'actualisation réel, à 4,2 % au 30 septembre 2015, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2014, et d'un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2014, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 195 millions \$ et de 1 328 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 4,1 % au 30 septembre 2014, comparativement à 4,2 % au 30 juin 2014 et à 4,9 % au 31 décembre 2013, en partie compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	229	236	285	289
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	158	174	174	191
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	17 709	19 764	17 723	20 059

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>	
<b>30 septembre 2015</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	102	15	–	87
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	248	–	248	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	21	–	44	(23)
<b>31 décembre 2014</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	–	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	–	276	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	12	–	22	(10)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent à un prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits.

## Risque de change

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 18 millions \$ (une perte de 31 millions \$) comptabilisé en résultat net au 30 septembre 2015 et un profit (une perte) de 48 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2015, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme, les options et les swaps de devises et de taux d'intérêt variables en cours au 30 septembre 2015.

TYPÉ DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR EN DOLLARS AMÉRICAINS	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER EN DOLLARS CANADIENS	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	137	2015	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	1 147	\$ CA	1 515	2015	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	367	\$ CA	414	2016–2018	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	380	\$ CA	506	2015	Facilité de crédit
Économique	\$ US	123	\$ CA	152	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique	\$ US	126	\$ CA	165	2016	Contrats d'approvisionnement
Économique – options d'achat	\$ US	71	\$ CA	88	2015	Contrats d'approvisionnement
Économique – options de vente	\$ US	141	\$ CA	175	2015	Contrats d'approvisionnement

## Risque de taux d'intérêt

Nous utilisons des swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'ensemble des taux d'intérêt fixes et variables de notre dette. De plus, nous utilisons des contrats de blocage de taux d'intérêt comme couverture du taux d'intérêt sur des émissions de titres d'emprunt futures. Au 30 septembre 2015, nous avons un contrat de blocage de taux d'intérêt fixes d'un montant notionnel de 500 millions \$ venant à échéance en 2016 et un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 700 millions \$ venant à échéance en 2017.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution de 23 millions \$ (une augmentation de 18 millions \$) du bénéfice net au 30 septembre 2015 et un profit de 31 millions \$ (une perte de 36 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2015.

## 4.6 Cotes de crédit

Nos principales cotes de crédit demeurent inchangées par rapport à celles qui sont décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Au T1 2015, le montant engagé au titre de la facilité renouvelable non garantie de Bell Canada a été augmenté, passant de 2,5 milliards \$ à 3 milliards \$, ce qui confère à la société une plus grande souplesse financière.

Tous les autres besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE.

### ENGAGEMENTS (HORS BILAN)

Le tableau suivant présente, au 30 septembre 2015, un sommaire de nos engagements échéant au cours de chacun des cinq prochains exercices et par la suite.

	2015	2016	2017	2018	2019	PAR LA SUITE	TOTAL
Contrats de location simple	72	259	231	177	149	858	1 746
Engagements liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	343	796	589	526	395	1 770	4 419
Obligations d'achat	586	629	576	546	538	2 098	4 973
<b>Total</b>	<b>1 001</b>	<b>1 684</b>	<b>1 396</b>	<b>1 249</b>	<b>1 082</b>	<b>4 726</b>	<b>11 138</b>

Les principaux contrats de location simple conclus par BCE visent les locaux de bureaux, les emplacements des pylônes cellulaires et les établissements de vente au détail. Ces contrats de location ne peuvent être annulés et sont renouvelables à la fin du contrat.

Nos engagements à l'égard des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles comprennent des droits d'émissions et de longs métrages ainsi que des investissements visant l'expansion et la mise à jour de nos réseaux pour satisfaire la demande des clients.

Les obligations d'achat comprennent les obligations contractuelles en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation.

## Litiges

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente des mises à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2014 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*, mise à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE.

#### *RECOURS COLLECTIF RELATIVEMENT AUX FRAIS D'ACCÈS AU SYSTÈME DE SERVICES SANS FIL*

Le 3 septembre 2015, le demandeur a présenté à la Cour suprême du Canada une requête pour permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique relativement au rejet de la demande de certification présentée devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

#### *LITIGE LIÉ AU PIRATAGE DU SIGNAL*

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a renversé le jugement du tribunal inférieur relatif au montant des dommages-intérêts et a accordé aux demandeurs des dommages de 82 millions \$, plus les intérêts et les dépens. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la requête de Bell ExpressVu société en commandite (Bell ExpressVu) pour permission d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec. Par conséquent, le montant global de 141,6 millions \$, y compris les intérêts et les dépens, a été payé par Bell ExpressVu le 19 octobre 2015 dans le cadre de l'exécution intégrale du jugement rendu par la Cour d'appel du Québec.

# 5 INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Le rapport financier intermédiaire résumé du troisième trimestre 2015 de BCE a été préparé conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2015			2014				2013
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation	5 345	5 326	5 240	5 528	5 195	5 220	5 099	5 382
BAlIA ajusté	2 187	2 197	2 094	2 022	2 115	2 144	2 022	1 998
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(46)	(24)	(224)	(58)	(66)	(54)	(38)	(48)
Amortissement des immobilisations corporelles	(727)	(720)	(712)	(734)	(739)	(708)	(699)	(695)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(133)	(134)	(127)	(118)	(116)	(171)	(167)	(160)
Bénéfice net	791	814	583	594	703	707	714	593
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	739	759	532	542	600	606	615	495
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,87	0,90	0,63	0,64	0,77	0,78	0,79	0,64
Dilué	0,87	0,90	0,63	0,63	0,77	0,78	0,79	0,63
Éléments inclus dans le bénéfice net :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(35)	(16)	(164)	(42)	(45)	(38)	(23)	(33)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	(16)	40	(2)	(8)	–	4	12	(12)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	(7)	(18)	(3)	–	–	–
Bénéfice net ajusté	790	735	705	610	648	640	626	540
BPA ajusté	0,93	0,87	0,84	0,72	0,83	0,82	0,81	0,70
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	848,9	844,9	841,0	837,7	782,1	777,7	776,5	775,9

# 6 CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le texte qui suit présente des mises à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE.

## Loi sur les télécommunications

### PLAINTÉ LIÉE À LA TARIFICATION DE L'ACCÈS AU CONTENU DIFFUSÉ SUR DES APPAREILS MOBILES

Le 2 avril 2015, la Cour d'appel fédérale a autorisé la requête de Bell Canada pour permission d'en appeler de la décision du CRTC relative à une plainte déposée contre Bell Mobilité concernant la différence entre la tarification de notre service Télé Mobile de Bell et le tarif facturé aux consommateurs qui accèdent au contenu sur des appareils mobiles par Internet. L'audition de cet appel devrait avoir lieu au début de 2016, et la décision devrait être rendue plus tard au cours de l'exercice.

### INSTANCES RELATIVES AUX SERVICES SANS FIL DE GROS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Le 3 août 2015, le Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens Inc. (« CORC ») a présenté au CRTC une demande visant la révision et la modification de la Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-177, *Cadre de réglementation régissant les services sans fil mobiles de gros*. Dans sa demande, le CORC cherche à obtenir ce qui suit : (1) une ordonnance du CRTC imposant aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») à part entière sur les réseaux de Bell Mobilité, de Rogers Communications Partnership (« Rogers Partnership ») et de Société TELUS Communications (« Telus ») l'obligation d'offrir des services à des tarifs réglementés; (2) l'amorce d'une instance réglementaire de suivi dans le cadre de laquelle le CRTC déterminerait si les services de gros de type partage de pylônes et d'emplacements doivent être rendus obligatoires et, le cas échéant, à quelles conditions. Pour que la demande du CORC ait des chances d'être accueillie, elle doit démontrer qu'il existe un doute substantiel quant à la pertinence de la décision initiale du CRTC, par exemple pour les raisons suivantes : une erreur de droit ou une erreur factuelle, un changement fondamental touchant les circonstances ou les faits depuis la publication de la décision le 5 mai 2015, ou le défaut de tenir compte d'un principe de base soulevé dans l'instance initiale ou d'un nouveau principe ayant découlé de la décision du CRTC. Si la demande du CORC est accueillie par le CRTC, alors : a) Bell Mobilité, Rogers Partnership et Telus pourraient être obligées de fournir aux ERMV à part entière l'accès à leurs réseaux à des tarifs réglementés, ce qui faciliterait l'entrée des ERMV sur le marché canadien; et/ou b) le CRTC pourrait amorcer une instance visant à examiner la nécessité de modifier la réglementation sur le partage de pylônes et d'emplacements. Une décision du CRTC sur cette question est attendue à la fin de 2015 ou au début de 2016.

### EXAMEN DU CADRE DES SERVICES FILAIRES DE GROS

Le 20 octobre 2015, nous avons demandé au gouverneur en conseil de modifier la Décision de télécom 2015-326, qui conclut l'examen des politiques sur les télécommunications sur fil de gros du CRTC, afin que le cadre réglementaire des services traditionnels de gros ne soit pas appliqué aux installations utilisant la technologie de la fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) ou aux réseaux de câble de prochaine génération DOCSIS 3.1. La décision continuerait de s'appliquer aux technologies à large bande traditionnelles, comme la technologie de ligne numérique d'abonné (DSL), FTTP et à large bande par câble suivant la norme DOCSIS 3.0 à des vitesses pouvant aller jusqu'à 100 Mbps, où le service est offert actuellement. Le même jour, nous avons également déposé une demande auprès du CRTC en vue de faire ajouter des conditions concernant l'admissibilité des concurrents au nouveau service d'accès haute vitesse de gros dégroupé. L'introduction des services de gros obligatoires à l'égard des installations FTTP par le CRTC n'est pas de nature à inciter les fournisseurs d'infrastructure numérique dotés d'installations à investir dans des réseaux sur fil de prochaine génération, surtout dans les petites collectivités et dans les collectivités rurales.

## Loi sur la radiodiffusion

### INSTANCES DU CRTC SUR L'AVENIR DU SYSTÈME CANADIEN DE TÉLÉ

Le 2 mars 2015, Bell Canada a présenté à la Cour d'appel fédérale une demande pour permission d'en appeler de la décision du CRTC relative à la substitution simultanée dans la mesure où : i) elle interdit la substitution simultanée pendant le Super Bowl à compter de 2017; ii) elle interdit la substitution simultanée pour les chaînes spécialisées; et iii) elle semble conférer au CRTC le pouvoir d'imposer des sanctions visant les radiodiffuseurs et exige que les entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) versent des remises pour compenser les erreurs lors de la substitution simultanée. La Cour d'appel fédérale a autorisé l'appel le 5 mai 2015.

Dans sa décision du 19 mars 2015 portant principalement sur les questions relatives à la distribution des services de télé, le CRTC a également indiqué qu'il introduirait un Code sur la vente de gros de portée élargie. Le CRTC a publié sa décision définitive concernant ce code de portée élargie le 24 septembre 2015. Le nouveau Code sur la vente en gros est censé régir les ententes de nature commerciale entre les EDR, les services de programmation et les services de médias numériques, ce qui comprend l'imposition de restrictions additionnelles à la vente de chaînes de télé de gros et à la distribution des chaînes de télévision par les EDR. Le 23 octobre 2015, Bell Canada et Bell Média ont présenté à la Cour d'appel fédérale une demande pour permission d'en appeler de la décision du CRTC qui vise à appliquer le Code sur la vente de gros. Dans la demande pour permission d'en appeler, il est indiqué que la décision du CRTC va à l'encontre de la *Loi sur le droit d'auteur* et n'est pas du ressort du CRTC en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*. Une décision sur la demande d'autorisation est attendue au premier trimestre de 2016.

---

## Loi sur la radiocommunication

### CONSULTATION CONCERNANT LE SPECTRE DANS LA BANDE DE 600 MHZ

En décembre 2014, Industrie Canada a lancé une consultation visant à obtenir des commentaires sur diverses questions portant sur la réattribution du spectre dans la bande de 600 MHz aux services mobiles. Ce spectre est actuellement surtout utilisé par les télédiffuseurs en direct pour la transmission locale de contenu télé. Il s'agissait de la première étape d'un processus comportant de multiples étapes sur cette question. Les deux principales questions concernaient la possibilité pour Industrie Canada de réattribuer cette bande de fréquences pour y inclure les services mobiles commerciaux et la possibilité de participer à un processus conjoint de réattribution des canaux de télédiffusion avec les États-Unis. En outre, Industrie Canada a cherché à obtenir des commentaires sur les besoins de spectre prévus des services de télédiffusion en direct en tenant compte des changements globaux de l'industrie de la télédiffusion.

Le 14 août 2015, Industrie Canada a annoncé sa décision en fonction des résultats de la consultation. Industrie Canada a choisi de continuer d'aller de l'avant avec la réattribution de la bande de 600 MHz pour inclure l'utilisation des services mobiles commerciaux et l'établissement conjoint avec les États-Unis d'un nouveau plan d'allotissement pour la TVN. Industrie Canada a également décidé que la quantité de spectre à réattribuer et le plan de répartition de la bande seront les mêmes que l'option du plan de répartition des bandes adopté aux États-Unis. Industrie Canada collaborera avec la Federal Communications Commission pour concevoir un processus de transition au nouveau plan d'allotissement pour la TVN. La décision aura des répercussions sur les stations de télédiffusion existantes de Bell Média, qui devront assurer la transition aux bandes de fréquences de rechange. Il est impossible pour l'instant de déterminer l'ampleur de ces répercussions.

# 7 RISQUES D'ENTREPRISE

Par risque, on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2014, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès à la technologie FTTH déployée qui doit être obligatoirement offert aux revendeurs;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation des services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de Bell Média;
- l'augmentation des coûts au titre de la programmation et l'incapacité de Bell Média à obtenir du contenu de premier plan;
- la variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande de nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- la dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- notre incapacité à protéger nos réseaux, nos systèmes, nos applications, nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent, contre les cyberattaques, l'accès ou l'entrée non autorisés et les dommages causés par les incendies, les catastrophes naturelles ou d'autres événements;
- la complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos offres promotionnelles, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services simple et rapide;
- notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau ou à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficacité opérationnelle;
- notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de TI efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;
- notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande de services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;

- la qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être touchés par des défauts de fabrication;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des recours collectifs;
- des modifications défavorables aux lois applicables;
- les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette, et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- notre incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- la violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées, et à élaborer une stratégie d'affaires fructueuse;
- des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d'imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- notre incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- la dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, de ses partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- la volatilité des marchés boursiers.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2014 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2014 de BCE mentionnées dans cette rubrique, est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7.

Se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion, du rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE et du rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2014 de BCE, dont les sections 4.7 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Veuillez également vous reporter à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, du rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE et du rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE, dont les rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du deuxième trimestre 2015 de BCE, à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre 2015 de BCE, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2014 de BCE demeurent essentiellement inchangés.



# 8 MÉTHODES COMPTABLES, MESURES FINANCIÈRES ET CONTRÔLES

## 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires du troisième trimestre 2015 de BCE (états financiers) ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2015. Les états financiers de BCE ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### Futures modifications de normes comptables

En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui reporte la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, laquelle était auparavant applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette norme s'applique selon une approche rétrospective intégrale pour toutes les périodes présentées au cours de la période d'adoption ou selon une approche rétrospective modifiée.

IFRS 15 aura une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les produits et les coûts liés aux contrats pour les Services sans fil de Bell et nos autres secteurs. Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRS 15 sur nos états financiers.

## 8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

### BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les termes *BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T3 2015 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T3 2015	T3 2014	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014
Bénéfice net	791	703	2 188	2 124
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	46	66	294	158
Amortissement des immobilisations corporelles	727	739	2 159	2 146
Amortissement des immobilisations incorporelles	133	116	394	454
Charges financières				
Charge d'intérêts	227	227	683	691
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	27	25	82	76
Autres produits	(35)	(2)	(58)	(76)
Impôt sur le résultat	271	241	736	708
BAIIA ajusté	2 187	2 115	6 478	6 281
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 345</i>	<i>5 195</i>	<i>15 911</i>	<i>15 514</i>
Marge du BAIIA ajusté	40,9%	40,7%	40,7%	40,5%

## Bénéfice net ajusté et BPA ajusté

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T3 2015		T3 2014		CUMUL ANNUEL 2015		CUMUL ANNUEL 2014	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	739	0,87	600	0,77	2 030	2,40	1 821	2,34
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	35	0,05	45	0,06	215	0,26	106	0,14
Pertes nettes (profits nets) sur placements	16	0,01	–	–	(22)	(0,03)	(16)	(0,02)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	3	–	7	0,01	3	–
Bénéfice net ajusté	790	0,93	648	0,83	2 230	2,64	1 914	2,46

## Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au 1<sup>er</sup> novembre 2014, les flux de trésorerie disponibles de BCE incluaient la totalité des flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant, plutôt que les dividendes en espèces reçus de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014, nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société.

Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T3 2015	T3 2014	CUMUL ANNUEL 2015	CUMUL ANNUEL 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 878	1 882	4 764	4 714
Dividendes de Bell Aliant payés à BCE	–	47	–	95
Dépenses d'investissement	(927)	(975)	(2 668)	(2 641)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(37)	(31)	(113)	(94)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(26)	(69)	(33)	(144)
Coûts liés aux acquisitions payés	33	33	133	63
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	–	(53)	–	(82)
Flux de trésorerie disponibles	921	834	2 083	1 911
<i>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)</i>	<b>848,9</b>	<i>782,1</i>	<b>845,0</b>	<i>778,8</i>
Flux de trésorerie disponibles par action	1,09 \$	1,06 \$	2,47 \$	2,45 \$

## Dettes nettes

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans l'état consolidé de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif de l'état de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 SEPTEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Dettes à court terme	6 416	3 743
Dettes à long terme	14 444	16 355
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(622)	(566)
Dettes nettes	22 240	21 534

## Indicateurs de performance clés

Nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS DÉFINITION

<b>Intensité du capital</b>	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
<b>PMU</b>	Le PMU correspond au produit moyen par utilisateur ou abonné et représente certains produits tirés des services, divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée.
<b>Taux de désabonnement</b>	Le taux de désabonnement correspond au pourcentage d'annulation d'abonnement aux services par les abonnés. Ce taux correspond au nombre de désactivations d'abonnés divisé par le nombre moyen d'abonnés. Cette mesure représente le mouvement mensuel des abonnés.
<b>Coût d'acquisition</b>	Le coût d'acquisition est également désigné par l'expression <i>coûts d'acquisition d'abonnés</i> . Le coût d'acquisition représente le coût total lié à l'acquisition d'un client et inclut les coûts comme les subventions sur le matériel et les frais de commercialisation et de distribution. Cette mesure est exprimée par activation brute au cours de la période.
<b>Ratio de distribution</b>	Le ratio de distribution correspond aux dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles.
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté</b>	Le ratio dette nette/BAIIA ajusté représente la dette nette de BCE divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette correspond à la dette à court terme, plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Aux fins du calcul de notre ratio dette nette/BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des douze derniers mois.
<b>Ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette</b>	Le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette correspond au BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts nette. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des douze derniers mois. La charge d'intérêts nette correspond à la charge d'intérêts de BCE des douze derniers mois, excluant les intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et incluant 50 % des dividendes privilégiés.

## 8.3 Contrôles et procédures

### Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence importante.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS  
LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2015	2014	2015	2014
Produits d'exploitation	3	5 345	5 195	15 911	15 514
Coûts d'exploitation	4	(3 158)	(3 080)	(9 433)	(9 233)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(46)	(66)	(294)	(158)
Amortissement des immobilisations corporelles		(727)	(739)	(2 159)	(2 146)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(133)	(116)	(394)	(454)
Charges financières					
Charge d'intérêts		(227)	(227)	(683)	(691)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	(27)	(25)	(82)	(76)
Autres produits	6	35	2	58	76
Impôt sur le résultat		(271)	(241)	(736)	(708)
<b>Bénéfice net</b>		<b>791</b>	<b>703</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		739	600	2 030	1 821
Actionnaires privilégiés		38	31	115	97
Débiteurs de participations ne donnant pas le contrôle		14	72	43	206
<b>Bénéfice net</b>		<b>791</b>	<b>703</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	8	<b>0,87</b>	<b>0,77</b>	<b>2,40</b>	<b>2,34</b>
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>		<b>848,9</b>	<b>782,1</b>	<b>845,0</b>	<b>778,8</b>

## États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 SEPTEMBRE  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
<b>Bénéfice net</b>	<b>791</b>	<b>703</b>	<b>2 188</b>	<b>2 124</b>
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global, après impôt sur le résultat</b>				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2015 et 2014, respectivement	(3)	54	(2)	55
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (7) millions \$ et de (11) millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2015 et 2014, respectivement, ainsi que de (7) millions \$ et de (5) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2015 et 2014, respectivement	23	31	13	14
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 51 millions \$ et de 53 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2015 et 2014, respectivement, ainsi que de (151) millions \$ et de 358 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2015 et 2014, respectivement <sup>(1)</sup>	(146)	(142)	400	(970)
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global</b>	<b>(126)</b>	<b>(57)</b>	<b>411</b>	<b>(901)</b>
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>665</b>	<b>646</b>	<b>2 599</b>	<b>1 223</b>
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>				
Actionnaires ordinaires	611	558	2 438	1 013
Actionnaires privilégiés	38	31	115	97
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	16	57	46	113
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>665</b>	<b>646</b>	<b>2 599</b>	<b>1 223</b>

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2015 était de 4,2 %, comparativement à 4,1 % au 30 juin 2015 et à 4,0 % au 31 décembre 2014. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2014 était de 4,1 %, comparativement à 4,2 % au 30 juin 2014 et à 4,9 % au 31 décembre 2013.

# États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE AU 30 SEPTEMBRE 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2014

	NOTE	AU 30 SEPTEMBRE 2015	AU 31 DÉCEMBRE 2014
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		84	142
Équivalents de trésorerie		538	424
Créances clients et autres débiteurs		2 766	3 069
Stocks		450	333
Charges payées d'avance		452	379
Autres actifs courants		287	201
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 577</b>	<b>4 548</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles		21 709	21 327
Immobilisations incorporelles	9	10 977	10 224
Actifs d'impôt différé		93	162
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	7	1 125	776
Autres actifs non courants		810	875
Goodwill		8 377	8 385
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>43 091</b>	<b>41 749</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>47 668</b>	<b>46 297</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 015	4 398
Intérêts à verser		148	145
Dividendes à payer		566	534
Passifs d'impôt exigible		158	269
Dettes à court terme	10	6 416	3 743
<b>Total des passifs courants</b>		<b>11 303</b>	<b>9 089</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes à long terme	10	14 444	16 355
Passifs d'impôt différé		1 717	1 321
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		2 296	2 772
Autres passifs non courants		1 423	1 521
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>19 880</b>	<b>21 969</b>
<b>Total du passif</b>		<b>31 183</b>	<b>31 058</b>
Engagements	14		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires	7	17 181	16 717
Surplus d'apport		1 153	1 141
Cumul des autres éléments de bénéfice global		105	97
Déficit		(6 264)	(7 013)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>16 179</b>	<b>14 946</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		306	293
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>16 485</b>	<b>15 239</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>47 668</b>	<b>46 297</b>

## États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2015 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2015		4 004	16 717	1 141	97	(7 013)	14 946	293	15 239
Bénéfice net		-	-	-	-	2 145	2 145	43	2 188
Autres éléments de bénéfice global		-	-	-	8	400	408	3	411
Total du bénéfice global		-	-	-	8	2 545	2 553	46	2 599
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions		-	74	(5)	-	-	69	-	69
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		-	94	-	-	-	94	-	94
Autre rémunération fondée sur des actions		-	-	17	-	(31)	(14)	-	(14)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		-	-	-	-	(1 765)	(1 765)	-	(1 765)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	(33)	(33)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Glentel Inc.	7	-	296	-	-	-	296	-	296
Solde au 30 septembre 2015		4 004	17 181	1 153	105	(6 264)	16 179	306	16 485

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2014 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2014		3 395	13 629	2 615	14	(4 642)	15 011	1 239	16 250
Bénéfice net		-	-	-	-	1 918	1 918	206	2 124
Autres éléments de perte globale		-	-	-	69	(877)	(808)	(93)	(901)
Total du bénéfice global		-	-	-	69	1 041	1 110	113	1 223
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions		-	47	(4)	-	-	43	-	43
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		-	78	-	-	-	78	-	78
Autre rémunération fondée sur des actions		-	-	17	-	(16)	1	6	7
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		-	-	-	-	(1 539)	(1 539)	-	(1 539)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	(143)	(143)
Privatisation de Bell Aliant		441	2 371	(1 220)	-	(1 779)	(187)	(617)	(804)
Autres		-	-	-	-	(27)	(27)	(57)	(84)
Solde au 30 septembre 2014		3 836	16 125	1 408	83	(6 962)	14 490	541	15 031



## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	NOTE	2015	2014	2015	2014
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net		791	703	2 188	2 124
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	46	66	294	158
Amortissements		860	855	2 553	2 600
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	96	91	295	284
Charge d'intérêts nette		225	225	677	685
Pertes (profits) sur placements	6	19	–	(73)	(16)
Impôt sur le résultat		271	241	736	708
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(76)	(82)	(249)	(255)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(18)	(18)	(56)	(54)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(45)	(40)	(146)	(146)
Coûts liés aux acquisitions payés		(33)	(33)	(133)	(63)
Intérêts versés		(225)	(214)	(682)	(674)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(66)	(92)	(518)	(563)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		33	180	(122)	(74)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 878</b>	<b>1 882</b>	<b>4 764</b>	<b>4 714</b>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>					
Dépenses d'investissement		(927)	(975)	(2 668)	(2 641)
Acquisition d'entreprises	7	(2)	(10)	(286)	(10)
Cessions d'entreprises	7	2	186	409	724
Acquisition de licences de spectre	9	(5)	–	(534)	(566)
Autres activités d'investissement		(13)	1	(15)	(2)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(945)</b>	<b>(798)</b>	<b>(3 094)</b>	<b>(2 495)</b>
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement</b>					
Augmentation des effets à payer et des avances bancaires		555	443	672	601
(Réduction) augmentation des créances clients titrisées		(305)	–	10	–
Émission de titres d'emprunt à long terme	10	–	1 243	502	1 426
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	7, 10	(108)	(117)	(977)	(668)
Privatisation de Bell Aliant		–	(804)	–	(804)
Émission d'actions ordinaires		7	2	64	43
Dividendes en espèces payés sur actions ordinaires		(551)	(480)	(1 617)	(1 412)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées		(37)	(31)	(113)	(94)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(26)	(69)	(33)	(144)
Autres activités de financement		(15)	(15)	(122)	(96)
<b>Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement</b>		<b>(480)</b>	<b>172</b>	<b>(1 614)</b>	<b>(1 148)</b>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie		(47)	16	(58)	(79)
Trésorerie au début de la période		131	125	142	220
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>84</b>	<b>141</b>	<b>84</b>	<b>141</b>
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		500	1 240	114	1 150
Équivalents de trésorerie au début de la période		38	25	424	115
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>538</b>	<b>1 265</b>	<b>538</b>	<b>1 265</b>

# NOTES ANNEXES

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2014 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2015.

*Les présentes notes sont non auditées.*

Les expressions *nous, notre/nos, BCE et la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

---

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion à des clients partout au Canada et des services d'affichage extérieur.

---

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 4 novembre 2015. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

---

### Futures modifications de normes comptables

En septembre 2015, l'IASB a publié une modification à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui reporte la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, laquelle était auparavant applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette norme s'applique selon une approche rétrospective intégrale pour toutes les périodes présentées au cours de la période d'adoption ou selon une approche rétrospective modifiée.

IFRS 15 aura une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les produits et les coûts liés aux contrats pour les Services sans fil de Bell et nos autres secteurs. Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRS 15 sur nos états financiers.

---

## Note 3 Information sectorielle

En raison de la privatisation de Bell Aliant Inc. en 2014, comme il est indiqué à la note 3, *Privatisation de Bell Aliant*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les résultats d'exploitation de notre ancien secteur Bell Aliant sont intégrés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dans nos secteurs *Services sans fil de Bell* et *Services sur fil de Bell*, et les résultats des périodes antérieures sont retraités à des fins de comparaison. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de notre ancien secteur Bell Aliant sont maintenant intégrés dans le secteur *Services sur fil de Bell*. Par conséquent, à compter de 2015, nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2015 et 2014.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 762	2 976	607	-	5 345
Produits intersectoriels		10	52	85	(147)	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 772</b>	<b>3 028</b>	<b>692</b>	<b>(147)</b>	<b>5 345</b>
Coûts d'exploitation	4	(1 014)	(1 782)	(509)	147	(3 158)
Bénéfice sectoriel <sup>(1)</sup>		758	1 246	183	-	2 187
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(2)	(25)	(19)		(46)
Amortissements		(123)	(705)	(32)		(860)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(227)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(27)
Autres produits	6					35
Impôt sur le résultat						(271)
<b>Bénéfice net</b>						<b>791</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER-SECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 612	2 992	591	-	5 195
Produits intersectoriels		9	54	74	(137)	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 621</b>	<b>3 046</b>	<b>665</b>	<b>(137)</b>	<b>5 195</b>
Coûts d'exploitation	4	(921)	(1 813)	(483)	137	(3 080)
Bénéfice sectoriel <sup>(1)</sup>		700	1 233	182	-	2 115
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(2)	(60)	(4)		(66)
Amortissements		(146)	(676)	(33)		(855)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(227)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(25)
Autres produits	6					2
Impôt sur le résultat						(241)
<b>Bénéfice net</b>						<b>703</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2015 et 2014.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2015	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER- SECTORIELLES	BCE
<b>Produits d'exploitation</b>						
Clients externes		5 077	8 925	1 909	–	15 911
Produits intersectoriels		29	172	249	(450)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>5 106</b>	<b>9 097</b>	<b>2 158</b>	<b>(450)</b>	<b>15 911</b>
Coûts d'exploitation	4	(2 919)	(5 345)	(1 619)	450	(9 433)
Bénéfice sectoriel <sup>(1)</sup>		2 187	3 752	539	–	6 478
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(9)	(255)	(30)		(294)
Amortissements		(375)	(2 078)	(100)		(2 553)
<b>Charges financières</b>						
Charge d'intérêts						(683)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(82)
Autres produits	6					58
Impôt sur le résultat						(736)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 188</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2014	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTER- SECTORIELLES	BCE
<b>Produits d'exploitation</b>						
Clients externes		4 628	8 958	1 928	–	15 514
Produits intersectoriels		28	156	220	(404)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4 656</b>	<b>9 114</b>	<b>2 148</b>	<b>(404)</b>	<b>15 514</b>
Coûts d'exploitation	4	(2 632)	(5 399)	(1 606)	404	(9 233)
Bénéfice sectoriel <sup>(1)</sup>		2 024	3 715	542	–	6 281
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5	(6)	(115)	(37)		(158)
Amortissements		(405)	(2 094)	(101)		(2 600)
<b>Charges financières</b>						
Charge d'intérêts						(691)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(76)
Autres produits	6					76
Impôt sur le résultat						(708)
<b>Bénéfice net</b>						<b>2 124</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## Note 4 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2015	2014	2015	2014
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 061)	(1 096)	(3 214)	(3 253)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	11	(69)	(66)	(213)	(208)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		(235)	(235)	(681)	(711)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		247	259	716	745
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 118)</b>	<b>(1 138)</b>	<b>(3 392)</b>	<b>(3 427)</b>
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(1 582)	(1 463)	(4 685)	(4 446)
Autres coûts d'exploitation <sup>(3)</sup>		(458)	(479)	(1 356)	(1 360)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 158)</b>	<b>(3 080)</b>	<b>(9 433)</b>	<b>(9 233)</b>

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et d'autres équipements vendus, les coûts liés au réseau et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 5 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
Coûts liés aux indemnités de départ	(27)	(20)	(77)	(61)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(19)	(46)	(217)	(97)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(46)</b>	<b>(66)</b>	<b>(294)</b>	<b>(158)</b>

### Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, des frais liés aux acquisitions effectuées ou possibles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, les coûts liés aux acquisitions et autres comprennent un montant de 15 millions \$ relativement à une obligation supplémentaire au titre des avantages tangibles imposée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre de notre acquisition d'Astral Media inc. (Astral).

### LITIGE LIÉ AU PIRATAGE DU SIGNAL

Le 31 août 2005, une requête introductive d'instance a été déposée devant la Cour supérieure du Québec contre Bell ExpressVu société en commandite (Bell ExpressVu) par Vidéotron Itée, Vidéotron (Régional) Itée et CF Cable TV Inc. (une filiale de Vidéotron Itée). Les demandeurs ont initialement réclamé des dommages-intérêts de 374 millions \$, intérêts et dépens en sus. Dans leur requête introductive d'instance, les demandeurs alléguaient que Bell ExpressVu n'avait pas réussi à protéger adéquatement son système contre le piratage du signal par satellite, ce qui a privé les demandeurs d'une clientèle qui, n'eût été sa capacité alléguée à pirater le signal de Bell ExpressVu, se serait abonnée aux services des demandeurs. Le 23 juillet 2012, la Cour supérieure a rendu un jugement aux termes duquel elle ne reconnaissait pas Bell ExpressVu coupable d'avoir omis de déployer des efforts en vue de contrer le piratage du signal, mais concluait que l'entreprise aurait dû procéder de manière plus précoce à l'échange complet des cartes à puce. En conséquence, le tribunal a ordonné le paiement aux demandeurs de dommages-intérêts au montant de 339 000 \$, intérêts et dépens en sus. Les demandeurs ont interjeté appel devant la Cour d'appel du Québec de la décision du juge de première instance quant au montant des dommages-intérêts et ont réclamé des dommages d'un montant révisé de 164,5 millions \$, plus les dépens, les intérêts ainsi que l'indemnité additionnelle. Bell ExpressVu a également fait appel du verdict de responsabilité prononcé par le tribunal inférieur.

Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a renversé le jugement du tribunal inférieur relatif au montant des dommages-intérêts et a accordé aux demandeurs des dommages de 82 millions \$, plus les intérêts et les dépens. Une provision de 137 millions \$ a été comptabilisée au T1 2015 et était incluse dans les coûts liés aux acquisitions et autres.

Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la requête de Bell ExpressVu pour permission d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec. Par conséquent, le montant global de 141,6 millions \$, y compris les intérêts et les dépens, a été payé par Bell ExpressVu le 19 octobre 2015 dans le cadre de l'exécution intégrale du jugement rendu par la Cour d'appel du Québec.

## Note 6 Autres produits

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	NOTE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
		2015	2014	2015	2014
(Pertes) profits sur placements	7	(19)	–	73	16
Montant net des profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couvertures économiques		47	20	56	36
Revenu de dividende tiré des actifs détenus en vue de la vente		–	5	–	42
Produits (pertes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Pertes sur placements <sup>(1)</sup>		–	–	(54)	–
Opérations		22	(8)	6	(10)
Pertes sur la cession ou la mise hors service de logiciels et d'immobilisations corporelles		(11)	(13)	(42)	(30)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette		–	(5)	(10)	(5)
Autres		(4)	3	29	27
<b>Total des autres produits</b>		<b>35</b>	<b>2</b>	<b>58</b>	<b>76</b>

(1) Représente la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

Au T3 2015, BCE a comptabilisé une perte sur placements de 19 millions \$ qui comprend une perte relative à la vente d'un centre d'appels, qui était une filiale, ainsi qu'une réduction de la juste valeur d'un actif financier lié à l'une de nos participations mises en équivalence. En outre, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, BCE a comptabilisé un profit de 94 millions \$ découlant de la cession de sa participation de 50 % dans Glentel Inc. (Glentel) à Rogers Communications Inc. Se reporter à la note 7, *Acquisition de Glentel*.

## Note 7 Acquisition de Glentel

Le 20 mai 2015, BCE a conclu l'acquisition annoncée précédemment de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Glentel pour une contrepartie totale de 592 millions \$, de laquelle un montant de 296 millions \$ (284 millions \$, déduction faite des fonds en caisse) a été payé en espèces et le reste au moyen de l'émission de 5 548 908 actions ordinaires de BCE. Immédiatement après la conclusion de l'acquisition, BCE a remboursé l'encours de la dette de Glentel d'un montant d'environ 112 millions \$ et a fourni un montant de 53 millions \$ en échange d'actions ordinaires additionnelles de Glentel.

Par la suite, toujours en date du 20 mai 2015 et selon une entente datée du 24 décembre 2014, BCE a vendu 50 % de sa participation dans Glentel à Rogers Communications Inc. pour une contrepartie totale en espèces d'environ 473 millions \$ (407 millions \$, déduction faite de la trésorerie ayant fait l'objet d'un dessaisissement et des coûts de transaction). Le profit de 94 millions \$ qui a découlé de la transaction est comptabilisé au poste *Autres produits*. Notre placement restant de 379 millions \$ dans Glentel est comptabilisé au poste *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*.

Glentel est un distributeur établi au Canada qui offre plusieurs marques d'appareils mobiles provenant de deux fournisseurs. La transaction fait partie de notre stratégie qui vise à accélérer le sans-fil et à améliorer le service à la clientèle. BCE comptabilise son placement dans Glentel en tant que coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

## Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>739</b>	600	<b>2 030</b>	1 821
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,6500	0,6175	1,9500	1,8525
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	848,9	782,1	845,0	778,8
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	1,2	0,9	1,3	0,8
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué</b>	<b>850,1</b>	783,0	<b>846,3</b>	779,6

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions prend en compte l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 2 779 830 au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 2 893 545 au troisième trimestre de 2014 et à 2 909 503 pour les neuf premiers mois de 2014.

## Note 9 Acquisition de licences de spectre

Le 21 avril 2015, Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) a acquis des licences de spectre des services sans fil évolués-3 (SSFE3) dans les principaux marchés urbains et ruraux dans le cadre de l'enchère de spectre des SSFE-3 d'Industrie Canada. Bell Mobilité a acquis 13 licences pour 169 millions de mégahertz par population (MHz par population) de spectre des SSFE-3 à un coût de 500 millions \$, qui a été payé au cours du premier semestre de 2015.

Le 12 mai 2015, Bell Mobilité a acquis 243 millions de MHz par population additionnels de spectre dans la bande de 2500 mégahertz (MHz) pour les services sans fil pour un montant de 29 millions \$, qui a été payé au T2 2015.

## Note 10 Dette

Au T2 2015, Bell Canada a remboursé un montant d'environ 500 millions \$ (395 millions \$ US) relativement à ses emprunts en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie, utilisée pour financer une partie de l'acquisition d'Astral.

Au T2 2015, Bell Canada a augmenté ses emprunts garantis par des créances clients de 315 millions \$, ce qui a augmenté son solde impayé au 30 juin 2015 à 1 236 millions \$. Au T3 2015, un montant de 305 millions \$ a été remboursé, ce qui a diminué le solde impayé au 30 septembre 2015 à 931 millions \$.

Le 30 mars 2015, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures à moyen terme (MTN), série M-39, à 4,35 %, dont le capital s'établissait à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 18 décembre 2045.

En 2015, Bell Canada a reclassé un montant de 1 850 millions \$ de ses débetures MTN et de sa facilité de crédit en le retirant de la dette à long terme pour l'inclure dans la dette à court terme de la façon suivante :

- 500 millions \$ de ses débetures MTN, série M-32, à 5,41 %, qui viennent à échéance le 26 septembre 2016;
- environ 500 millions \$ (369 millions \$ US) relativement à ses emprunts en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie qui vient à échéance le 4 juillet 2016;
- 500 millions \$ de ses débetures MTN, série M-23, à 3,65 %, qui viennent à échéance le 19 mai 2016;
- 200 millions \$ de ses débetures MTN, série M-19, à 4,64 %, qui viennent à échéance le 22 février 2016;
- 150 millions \$ de ses débetures MTN, série M-38, à taux variable, qui viennent à échéance le 22 avril 2016.

Après la fin du troisième trimestre, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-40, à 3,00 %, dont le capital s'établissait à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 3 octobre 2022.

Le 2 novembre 2015, Bell Canada a remboursé par anticipation ses débetures MTN, série M-21, à 3,60 %, en circulation émises en vertu de son acte de fiducie de 1997, dont le capital s'établissait à 1 milliard \$, et qui venaient à échéance le 2 décembre 2015.

## Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (régimes CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE). Le tableau ci-dessous présente la charge au titre de ces régimes.

#### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
Régimes de retraite PD	(58)	(53)	(175)	(161)
Régimes de retraite CD	(23)	(21)	(74)	(72)
AAPE	(2)	(2)	(6)	(6)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	10	42	31
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation</b>	<b>(69)</b>	<b>(66)</b>	<b>(213)</b>	<b>(208)</b>
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	-	-	(8)	-
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(69)</b>	<b>(66)</b>	<b>(221)</b>	<b>(208)</b>

#### COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
Régimes de retraite PD	(13)	(8)	(40)	(26)
AAPE	(14)	(17)	(42)	(50)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(27)</b>	<b>(25)</b>	<b>(82)</b>	<b>(76)</b>

## Note 12 Actifs et passifs financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 SEPTEMBRE 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	229	236	285	289
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	158	174	174	191
Débiteures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	17 709	19 764	17 723	20 059



Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT		JUSTE VALEUR			
		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 septembre 2015</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	102	15	–	87
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	248	–	248	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	21	–	44	(23)
<b>31 décembre 2014</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	107	17	–	90
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	276	–	276	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Autres passifs non courants	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	12	–	22	(10)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits.

## Risque de change

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 18 millions \$ (une perte de 31 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 30 septembre 2015 et un profit (une perte) de 48 millions \$ comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2015, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme, les options et les swaps de devises et de taux d'intérêt variables en cours au 30 septembre 2015.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR EN DOLLARS AMÉRICAINS		MONTANTS À PAYER EN DOLLARS CANADIENS		ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
			MONNAIE DE VENTE				
Flux de trésorerie	\$ US	120	\$ CA	137	2015	Contrats d'approvisionnement	
Flux de trésorerie	\$ US	1 147	\$ CA	1 515	2015	Papier commercial	
Flux de trésorerie	\$ US	367	\$ CA	414	2016-2018	Contrats d'approvisionnement	
Flux de trésorerie	\$ US	380	\$ CA	506	2015	Facilité de crédit	
Économique	\$ US	123	\$ CA	152	2015	Contrats d'approvisionnement	
Économique	\$ US	126	\$ CA	165	2016	Contrats d'approvisionnement	
Économique – options d'achat	\$ US	71	\$ CA	88	2015	Contrats d'approvisionnement	
Économique – options de vente	\$ US	141	\$ CA	175	2015	Contrats d'approvisionnement	

## Risque de taux d'intérêt

Nous utilisons des swaps de taux d'intérêt afin de gérer l'ensemble des taux d'intérêt fixes et variables de notre dette. De plus, nous utilisons des contrats de blocage de taux d'intérêt comme couverture des taux d'intérêt sur des émissions de titres d'emprunt futures. Au 30 septembre 2015, nous avons un contrat de blocage de taux d'intérêt d'un montant nominal de 500 millions \$ venant à échéance en 2016 et un swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 700 millions \$ venant à échéance en 2017.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution de 23 millions \$ (augmentation de 18 millions \$) du bénéfice net au 30 septembre 2015 et un profit de 31 millions \$ (une perte de 36 millions \$) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global au 30 septembre 2015.

## Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE	TRIMESTRES		PÉRIODES DE NEUF MOIS	
	2015	2014	2015	2014
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(8)	(21)	(23)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(12)	(12)	(39)	(38)
Autres <sup>(1)</sup>	(3)	(6)	(10)	(16)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(22)</b>	<b>(26)</b>	<b>(70)</b>	<b>(77)</b>

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation des cotisations aux REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015.

### REE

	COTISATIONS AUX REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	1 153 653
Cotisations <sup>(1)</sup>	501 056
Dividendes crédités	40 514
Droits acquis	(470 295)
Objet d'une renonciation	(77 888)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 septembre 2015</b>	<b>1 147 040</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des cotisations versées en vertu des REE au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 était de 54 \$ par unité.

### UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	3 616 967
Attribuées <sup>(1)</sup>	1 000 785
Dividendes crédités	119 165
Réglées	(1 335 826)
Objet d'une renonciation	(79 632)
<b>En circulation au 30 septembre 2015</b>	<b>3 321 459</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 était de 55 \$ par unité.

### UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	4 116 527
Émises <sup>(1)</sup>	163 706
Émises dans le cadre du règlement des UAR/UALR	216 500
Dividendes crédités	150 699
Réglées	(227 401)
<b>En circulation au 30 septembre 2015</b>	<b>4 420 031</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 était de 56 \$ par unité.

## OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	9 278 190	43
Attribuées	2 817 471	56
Exercées <sup>(1)</sup>	(1 765 964)	39
Objet d'une renonciation	(116 147)	49
En cours au 30 septembre 2015	10 213 550	48
Exercibles au 30 septembre 2015	1 697 904	38

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 était de 55 \$.

## HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2015
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,25 \$
Prix moyen pondéré de l'action	55 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	56 \$
Rendement de l'action	4,6 %
Volatilité attendue	15 %
Taux d'intérêt sans risque	0,7 %
Durée attendue (en années)	4,5

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

## Note 14 Engagements

Le tableau suivant présente, au 30 septembre 2015, un sommaire de nos engagements échéant au cours de chacun des cinq prochains exercices et par la suite.

	2015	2016	2017	2018	2019	PAR LA SUITE	TOTAL
Contrats de location simple	72	259	231	177	149	858	1 746
Engagements liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	343	796	589	526	395	1 770	4 419
Obligations d'achat	586	629	576	546	538	2 098	4 973
<b>Total</b>	<b>1 001</b>	<b>1 684</b>	<b>1 396</b>	<b>1 249</b>	<b>1 082</b>	<b>4 726</b>	<b>11 138</b>

Les principaux contrats de location simple conclus par BCE visent les locaux de bureaux, les emplacements des pylônes cellulaires et les établissements de vente au détail. Ces contrats de location ne peuvent être annulés et sont renouvelables à la fin du contrat.

Nos engagements à l'égard des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles comprennent des droits d'émissions et de longs métrages ainsi que des investissements visant l'expansion et la mise à jour de nos réseaux pour satisfaire la demande des clients.

Les obligations d'achat comprennent les obligations contractuelles en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation.

# BCE Inc.

---

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, à [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou se le procurer auprès de :

## Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1-800-339-6353

télééc. : 514-786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, communiquez avec les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document,  
please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

## Société canadienne de transfert d'actions inc.

320 Bay Street, 3rd floor

Toronto, Ontario M5H 4A6

tél. : 416-360-7725 ou 1-800-561-0934

télééc. : 416-643-5501 ou 1-888-249-6189

courriel : [bce@canstockta.com](mailto:bce@canstockta.com)



[BCE.ca](http://BCE.ca)